



Bilbao, 23 novembre 2009

Le projet de schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF)

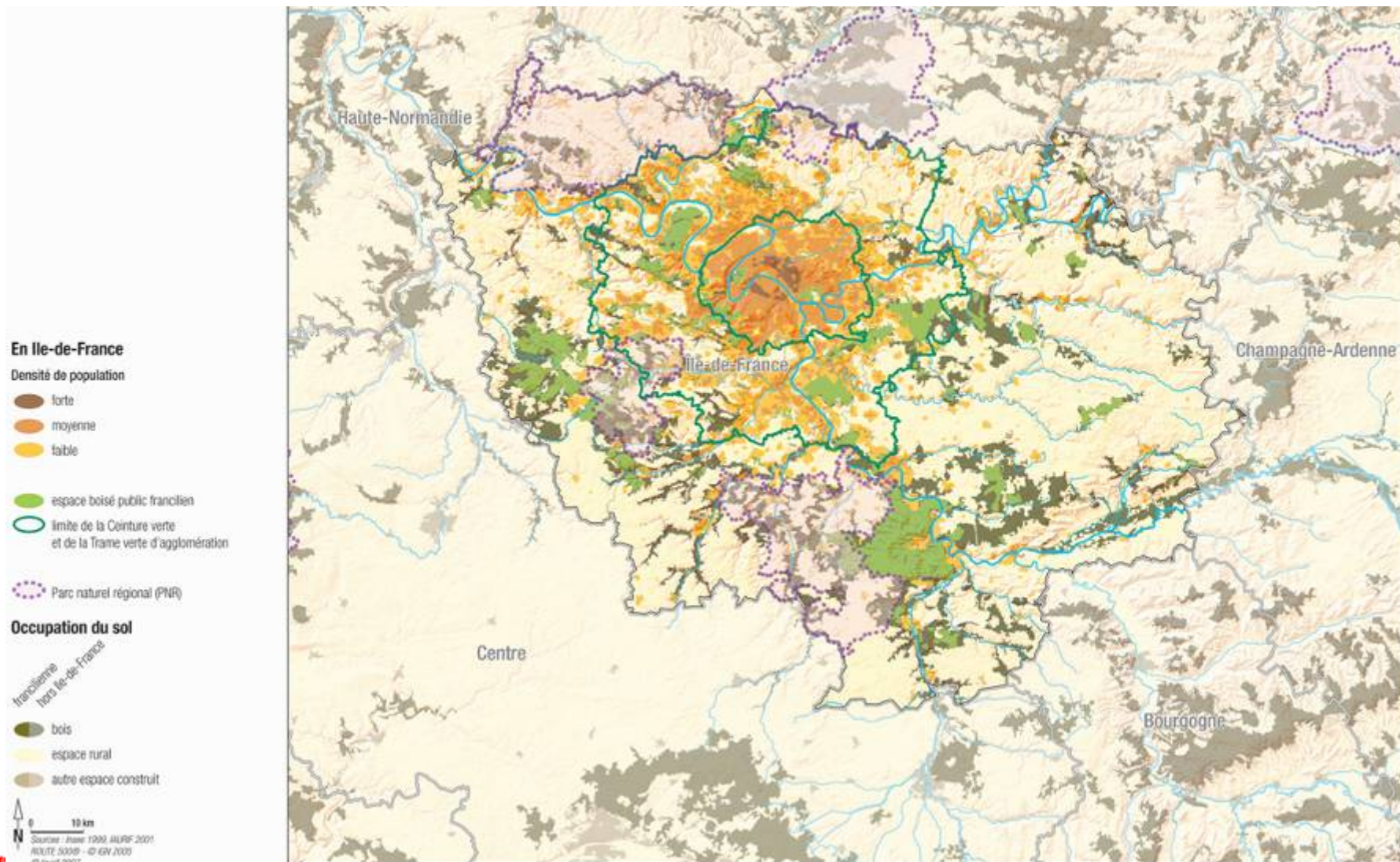
ou « la planification d'une métropole plus durable »

par

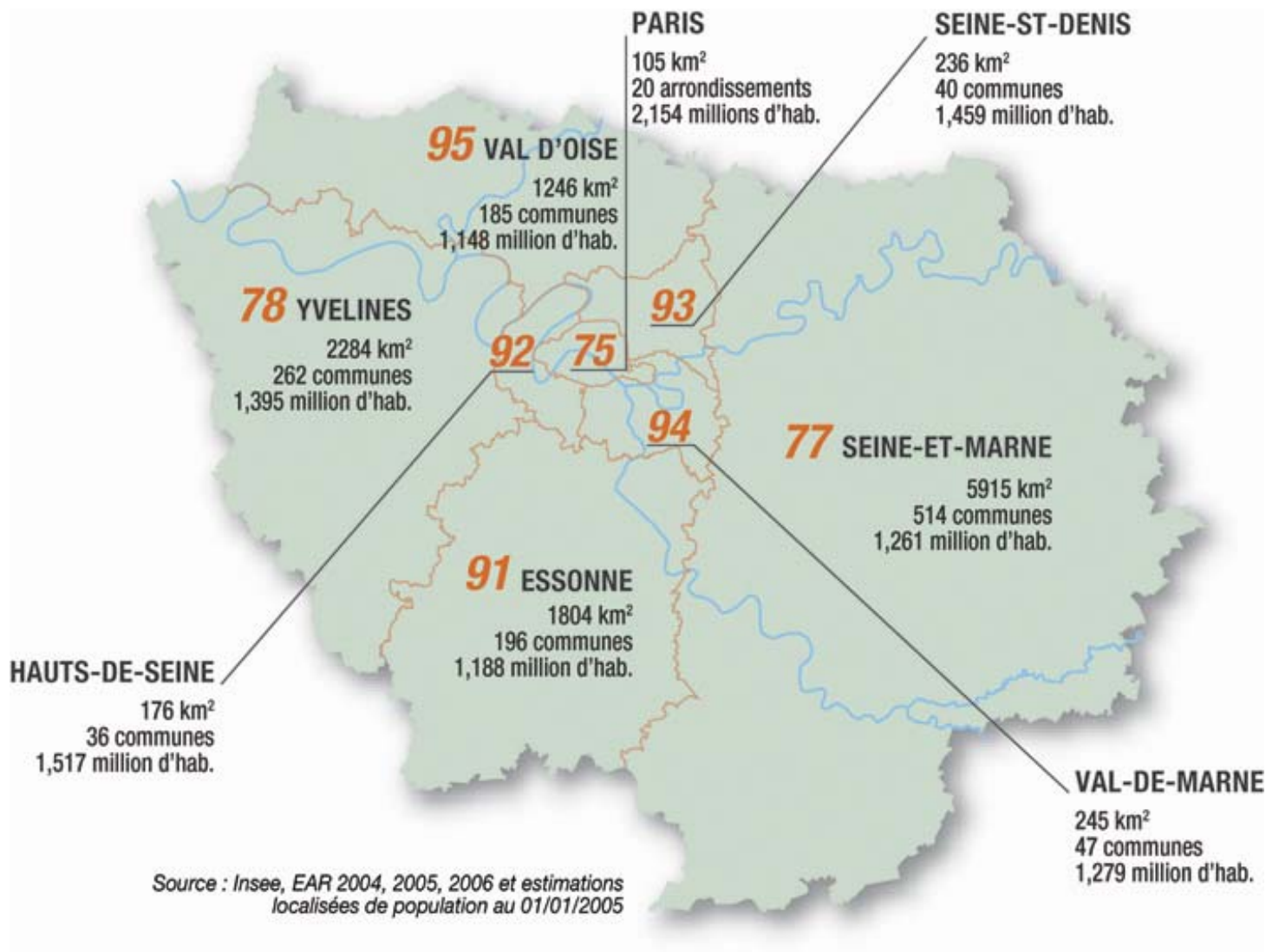
Vincent Fouchier

Directeur général adjoint de l'IAU Ile-de-France
délégué au SDRIF

Une région avec 80% d'espaces ouverts

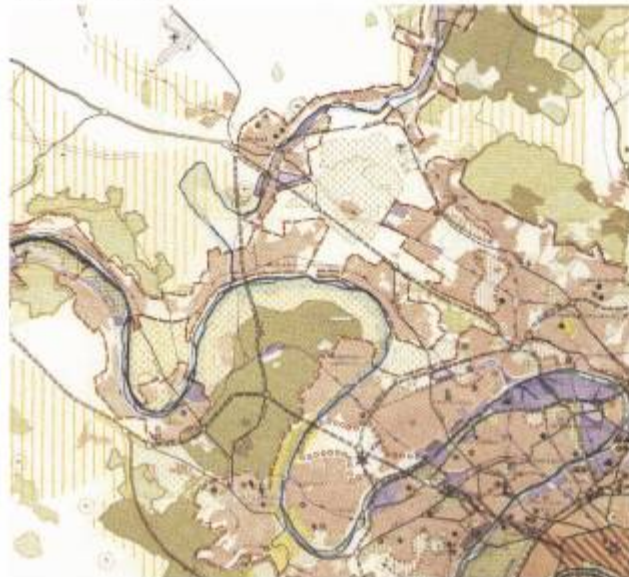


11,4 millions d'habitants, 12 000 km², 8 départements, 1 300 municipalités



La planification en Ile-de-France

PADOG 1960



SDAURIF 1976

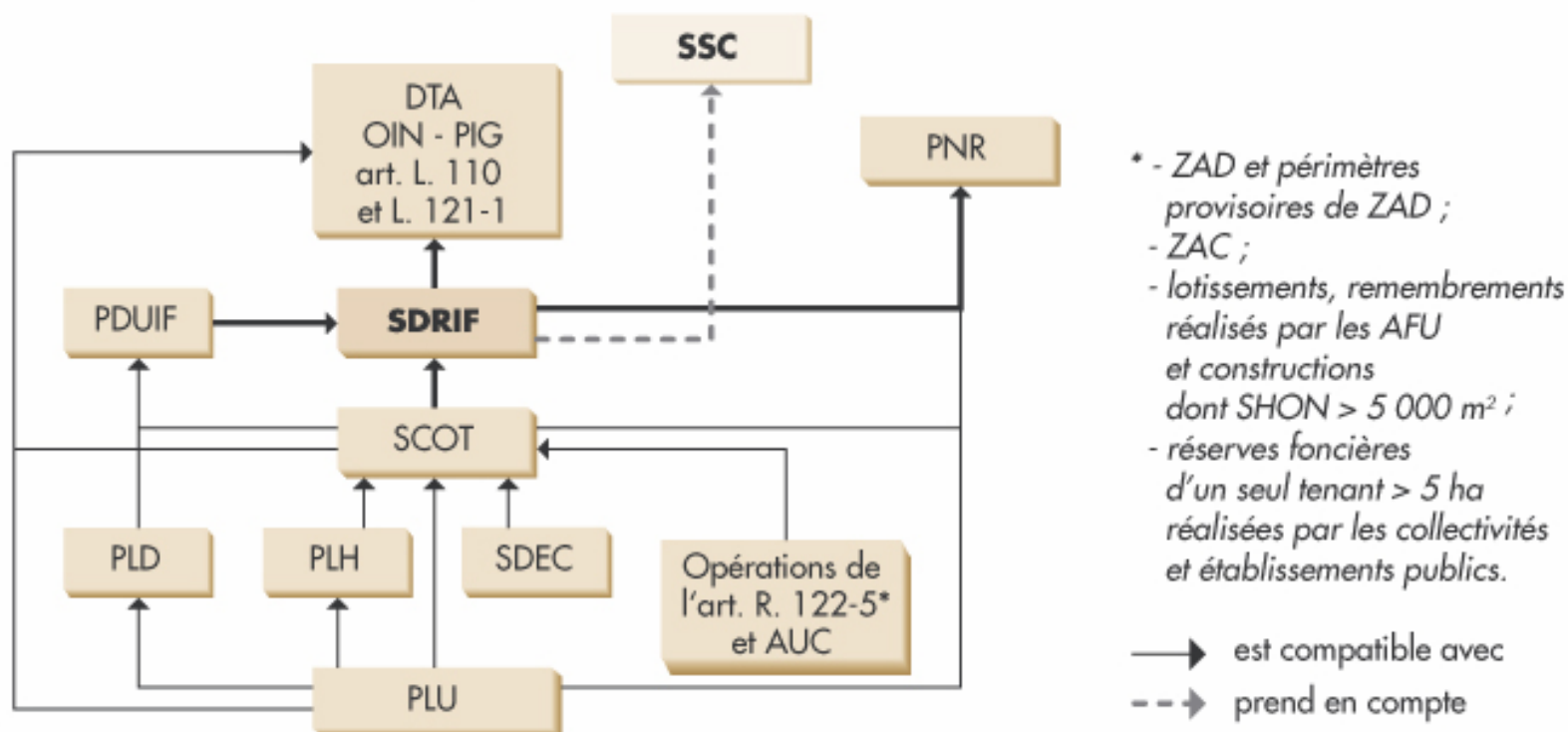


SDAURP 1965



SDRIF 1994

Les liens réglementaires entre les documents de planification et les opérations d'aménagement en Île-de-France

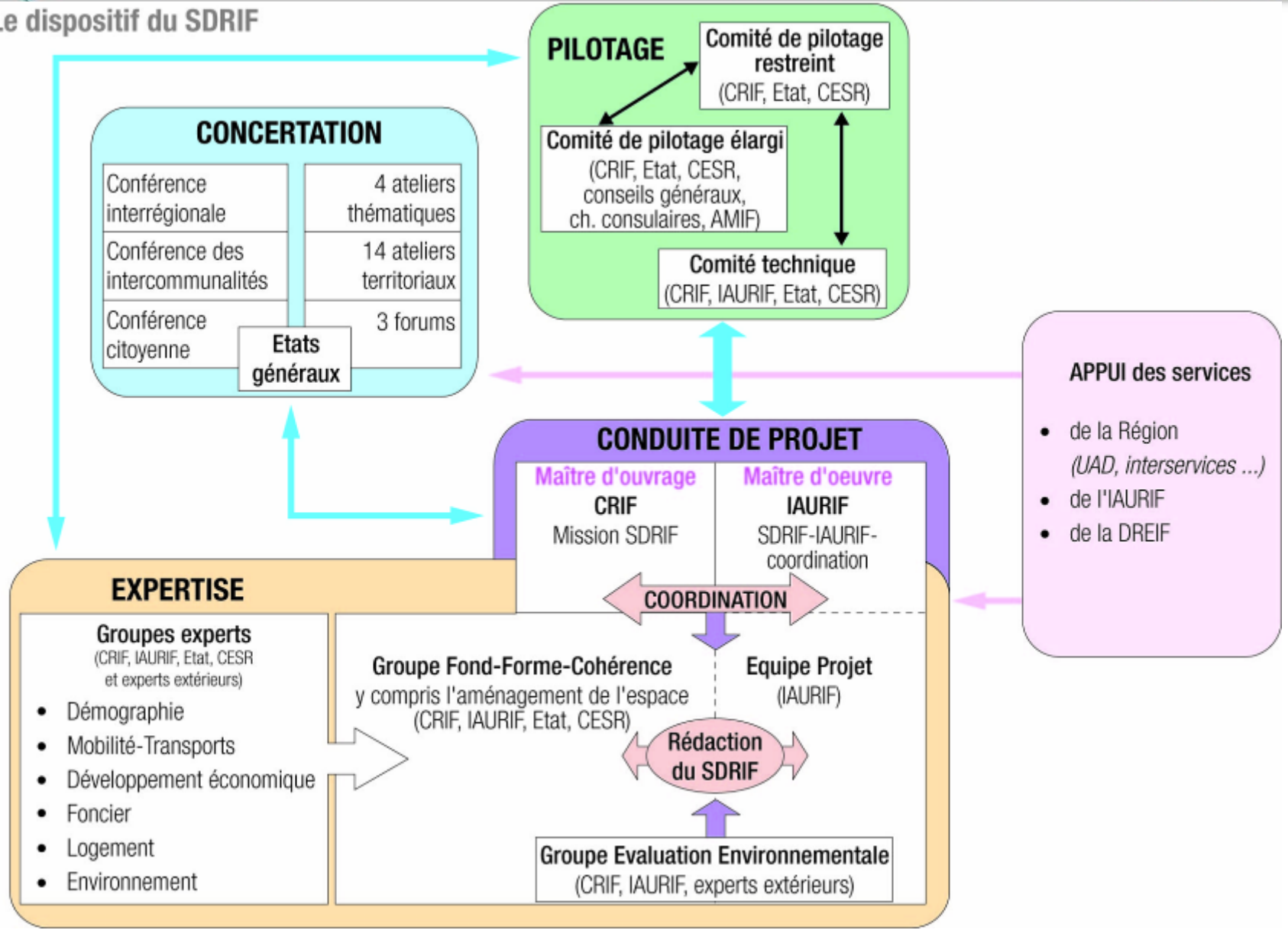


AUC Autorisation d'urbanisme commercial
AFU Association foncière urbaine
DTA Directive territoriale d'aménagement
OIN Opération d'intérêt national
PDUIF Plan de déplacements urbains d'Île-de-France
PIG Projet d'intérêt général
PLD Plan local de déplacement

PLH Programme local de l'habitat
PLU Plan local d'urbanisme
PNR Parc naturel régional
SCOT Schéma de cohérence territoriale
SDEC Schéma de développement commercial
SDRIF Schéma directeur de la région d'Île-de-France
SSC Schémas de services collectifs



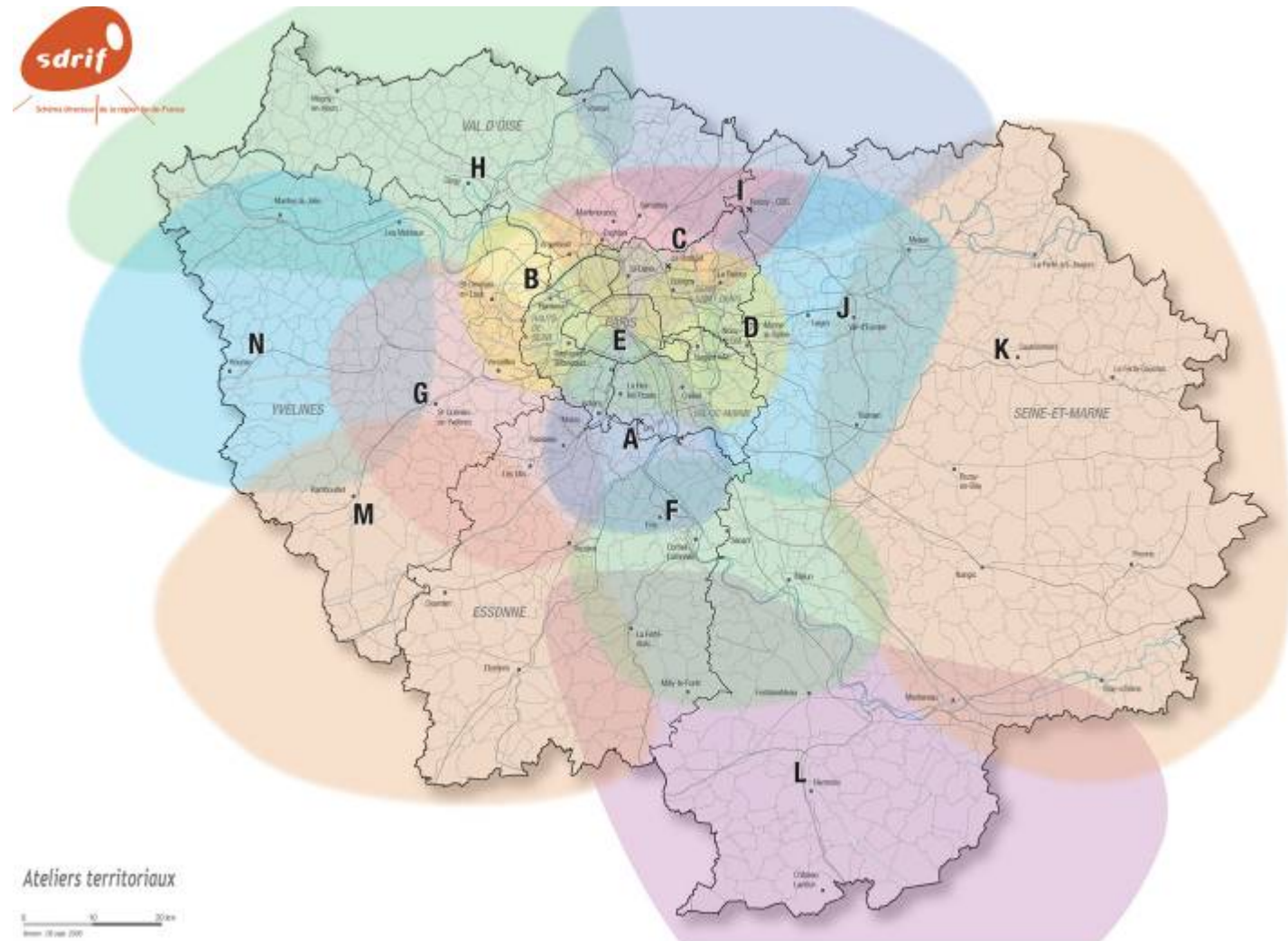
Le dispositif du SDRIF



Trois phases de concertation en ateliers thématiques et territoriaux ... et en forums

- ❑ Bilan du SDRIF 94 et enjeux (juin 2005) ;
- ❑ Stratégies et orientations d'aménagement et de développement (septembre-octobre 2005) ;
- ❑ Plan d'actions, méthodes et outils (2006).

2 séries de 14 ateliers territoriaux



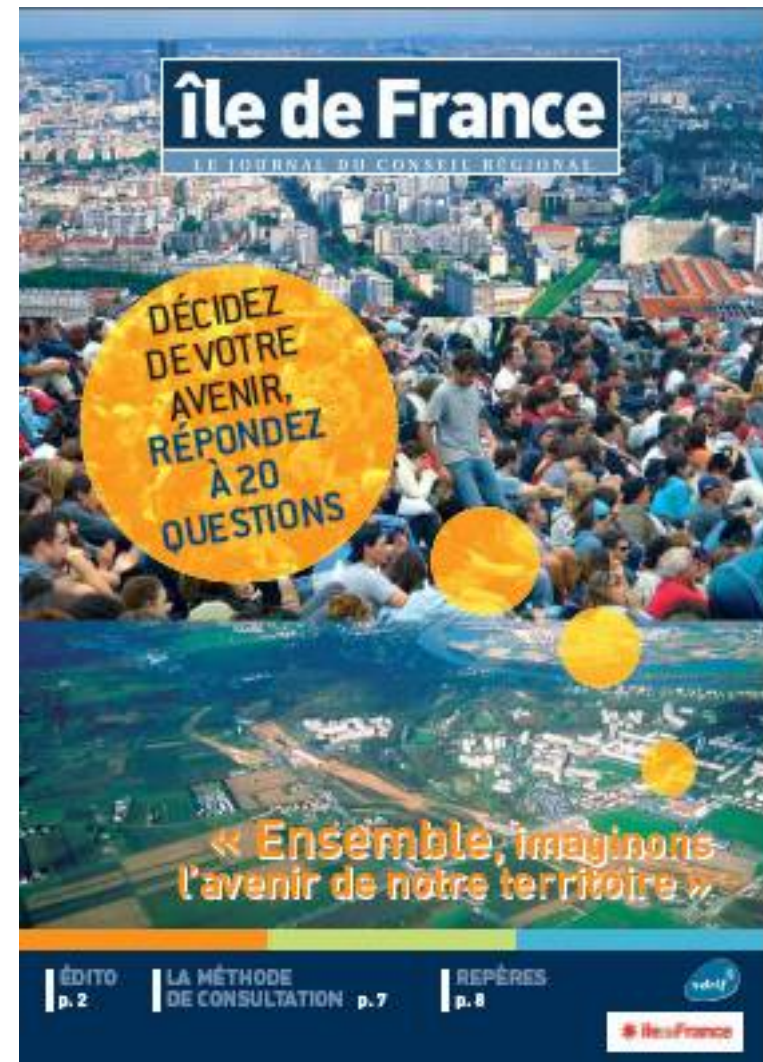
UNE CONSULTATION CITOYENNE

1 questionnaire => 20 questions

4,5 millions foyers

55 000 réponses

et une démarche inédite en France
de conférences citoyennes



Une vaste enquête publique

(15 octobre au 8 décembre 2007)

- une commission d'enquête de 19 membres
- 187 lieux d'enquête
- Des milliers de courriers et d'observations dans les registres
- un avis favorable à l'unanimité

Schéma directeur de la région Île-de-France :
du 15 octobre au 8 décembre 2007, donnez votre avis.

11,5 millions de Franciliens, et nous, et nous, et nous...

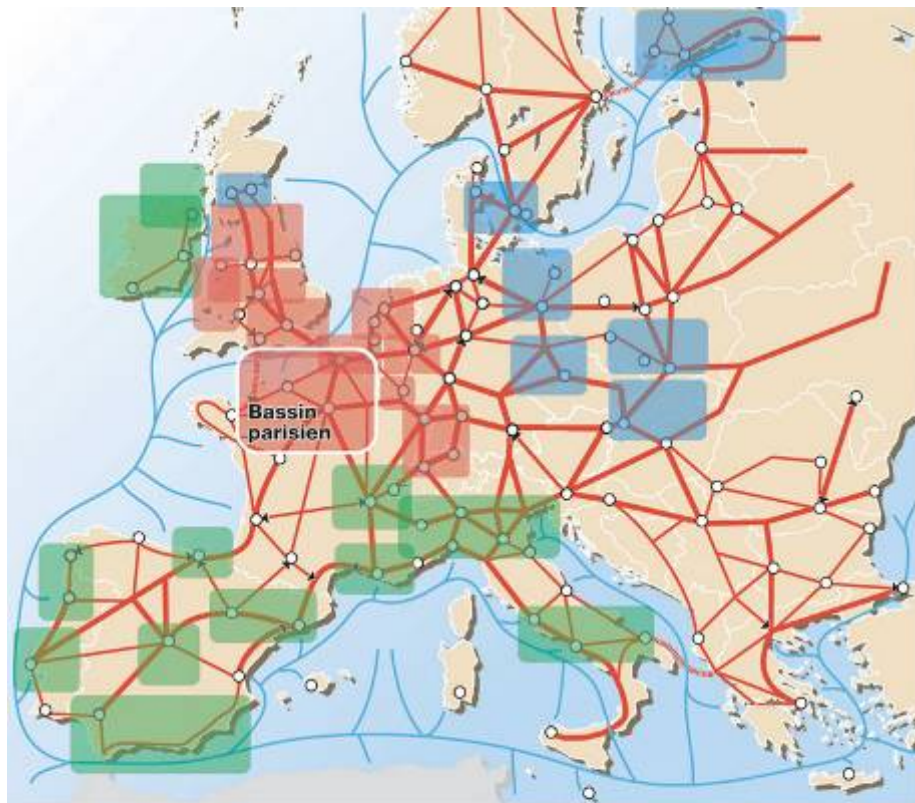
Hier, villes nouvelles, RER, espaces verts ont été pensés pour vous... Aujourd'hui, l'avenir de votre région se construit avec vous. Alors pour que votre vie quotidienne, celle de vos enfants, et des enfants de vos enfants soit harmonieuse, dans une région dynamique, durable et solidaire, exprimez-vous lors de l'enquête publique lancée par le conseil régional d'Ile-de-France.

Ensemble, imaginons l'avenir de notre région.

1

Les défis pour une Île-de-France durable

Les coopérations interrégionales en Europe



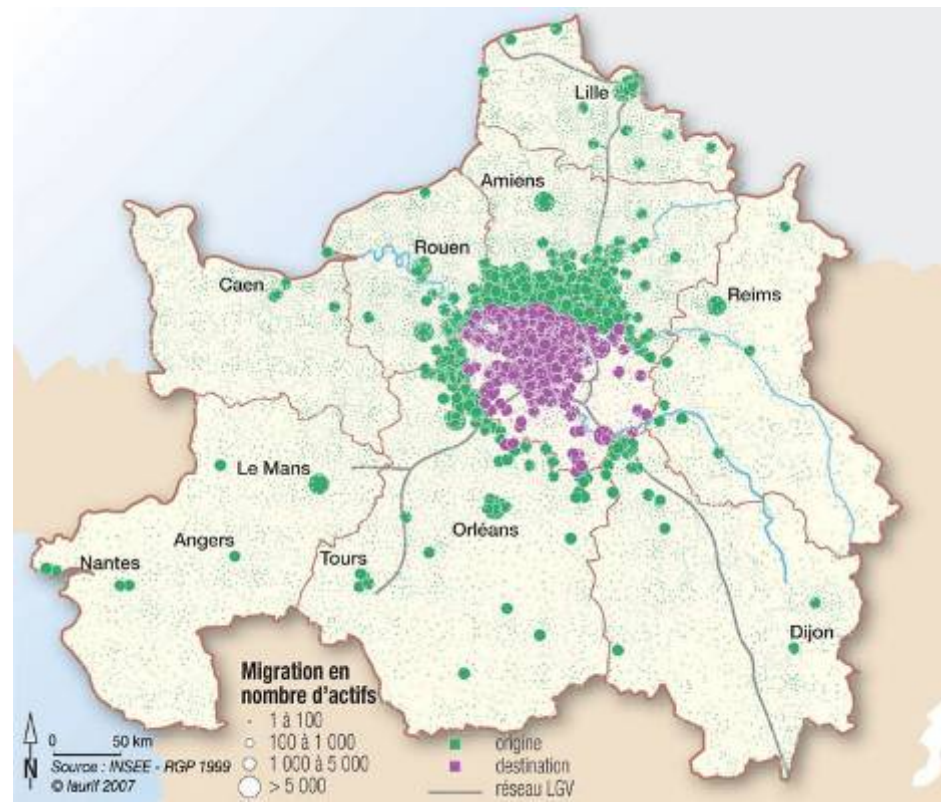
Méga régions

- Europe du Sud + îles
- Europe du Nord-Est
- Europe du Nord-Ouest
- métropole européenne

- liaison terrestre principale
- liaison terrestre secondaire
- liaison maritime



Les migrations alternantes du bassin parisien vers l'Ile-de-France



Migration en nombre d'actifs

- 1 à 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 5 000
- > 5 000

- origine
- destination
- réseau LGV



Carte défi : réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales

Réduire les inégalités sociales et territoriales qui se cumulent dans les secteurs à faibles revenus

- dans les territoires populaires et anciennement industriels de l'agglomération
- dans et autour des "villes nouvelles"
- dans les territoires industriels de la couronne rurale
- en espace rural (communes de moins de 2 000 hab.)

Réduire les inégalités environnementales

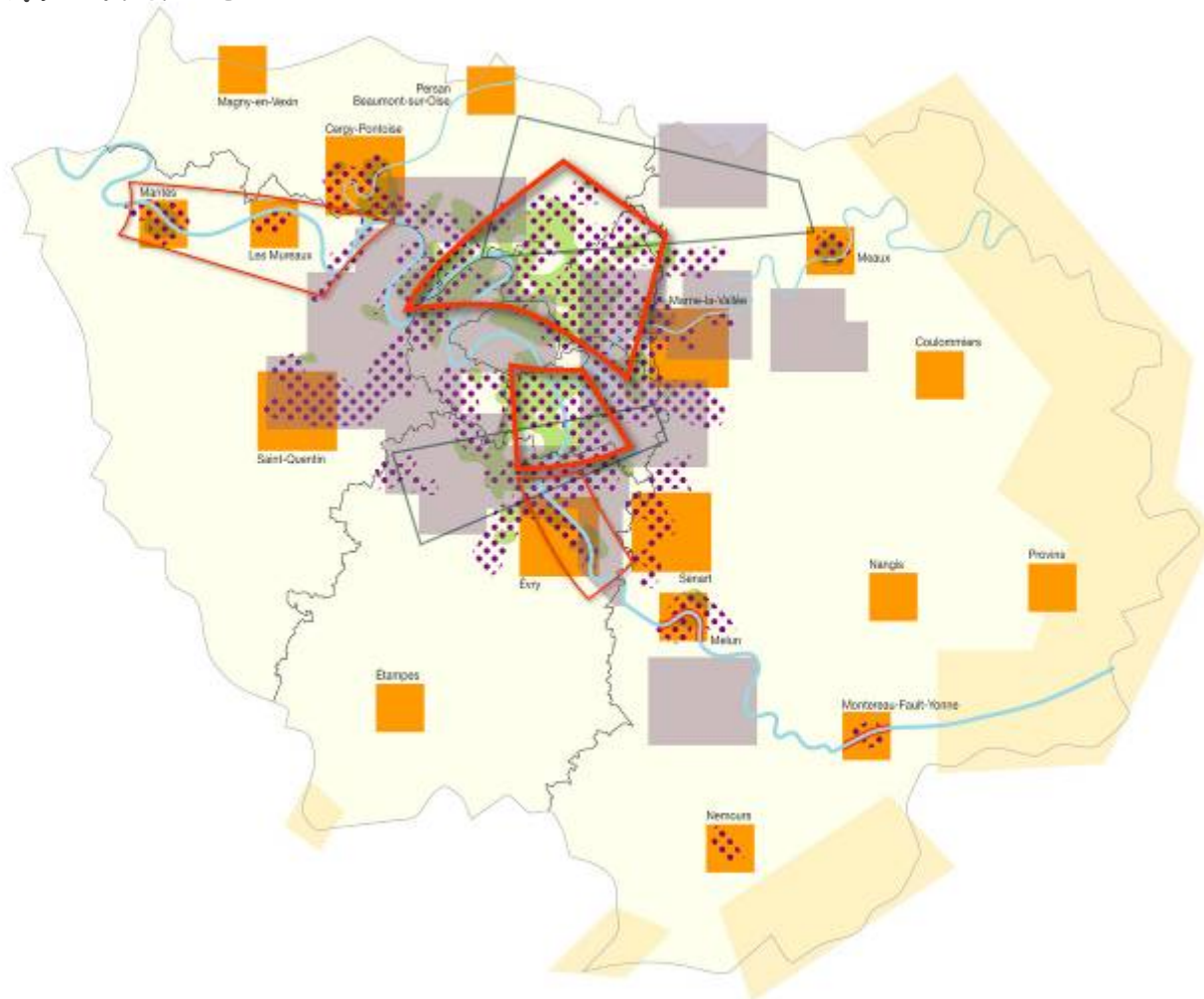
- secteur carencé en espaces verts publics (forts poids de population situés en dehors des aires de desserte)
- secteur de forte exposition au bruit aérien

Réduire les inégalités dans l'accès au transport collectif

- secteur où de forts poids de population sont situés en dehors d'un périmètre de rabattement proche (à pied) des gares et stations du réseau de transport collectif structurant (RER, Transilien, métro)

Réduire le déficit en logements sociaux ou rééquilibrer le parc de logements

- secteur déficitaire en logements sociaux ou dont le parc doit être rééquilibré entre les communes



Carte défi : promouvoir une organisation urbaine anticipant les mutations climatiques et énergétiques

Concevoir la ville compacte et économe

- densifier l'agglomération centrale et les pôles secondaires en valorisant notamment les potentiels urbains bien desservis par les TC

Encourager le développement et la valorisation du transport fluvial, des transports collectifs et des circulations douces

- encourager le transport par voie d'eau

L'énergie, ressource vitale stratégique

Développer les réseaux de chaleur en favorisant la géothermie

- encourager en Ile-de-France l'exploitation de la géothermie profonde (exploitabilité de la ressource Doggar à considérer)

- exploitation existante de géothermie profonde

Diversifier et encourager le développement des autres énergies renouvelables et locales

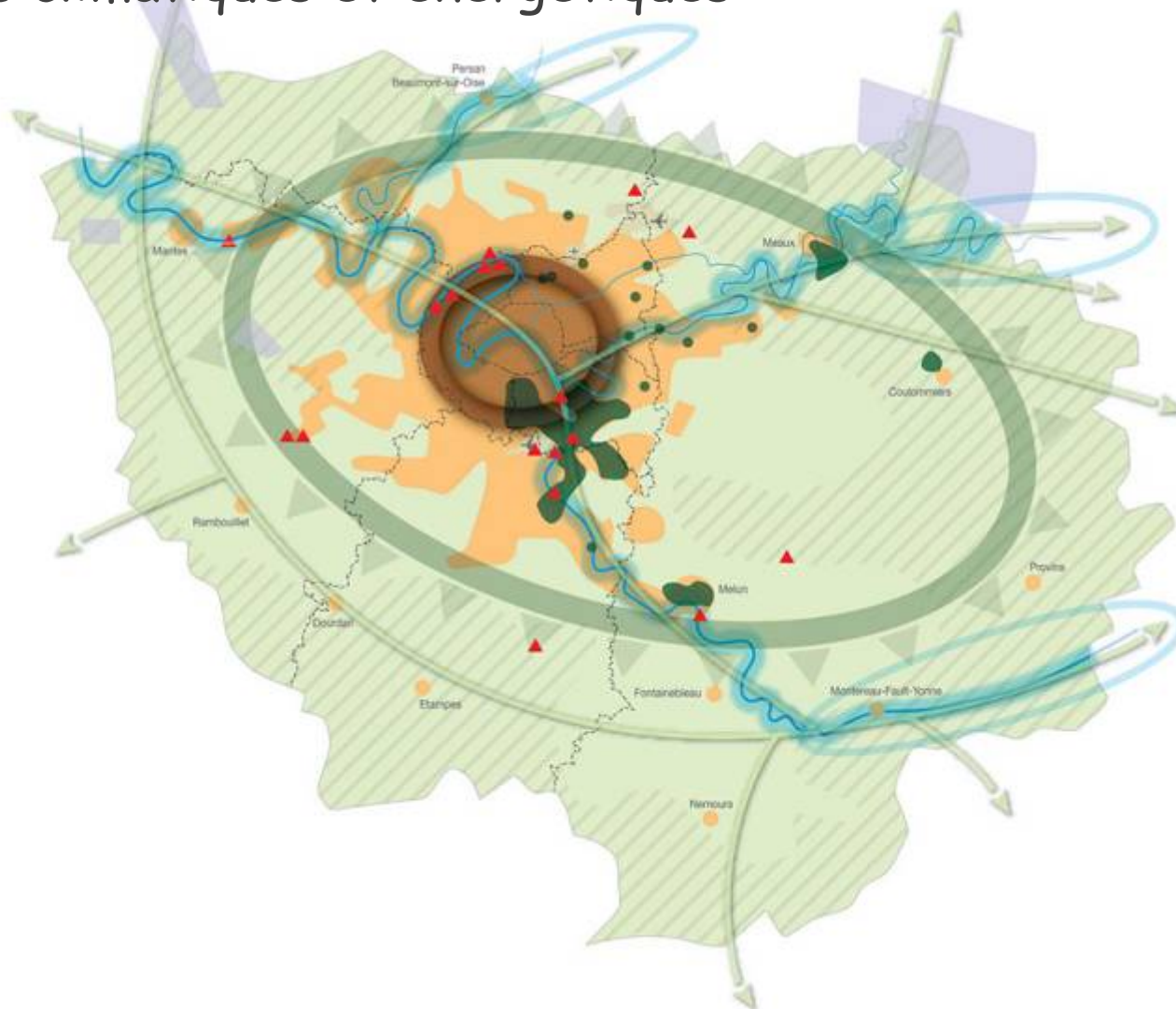
- ▨ encourager le développement de l'énergie éolienne
- encourager la valorisation de la biomasse à des fins énergétiques

Consolider l'approvisionnement énergétique

- ▲ dépôts pétroliers stratégiques
- protéger les stockages souterrains de gaz existants

Prévenir des impacts du changement climatique

- prévenir des inondations, réduire la vulnérabilité
- préserver les grandes zones d'expansion des crues et soutenir les actions interrégionales de prévention des crues
- valoriser le végétal en ville
- considérer le caractère stratégique des espaces ruraux (stockage du carbone, infiltrations, maîtrise du ruissellement, productions agricoles de proximité...)
- préserver les possibilités de migration des espèces animales et végétales par le maintien des corridors écologiques



Carte défi : développer l'emploi, l'excellence économique et le rayonnement international de l'Ile-de-France



Consolider un ensemble de pôles économiques forts, identifiables et attractifs à l'international

- pôle d'échanges, d'affaires et de recherche de rayonnement international à développer
- axe d'échanges internationaux à intensifier

Structurer l'espace francilien autour de territoires moteurs de développement et de rayonnement économique international

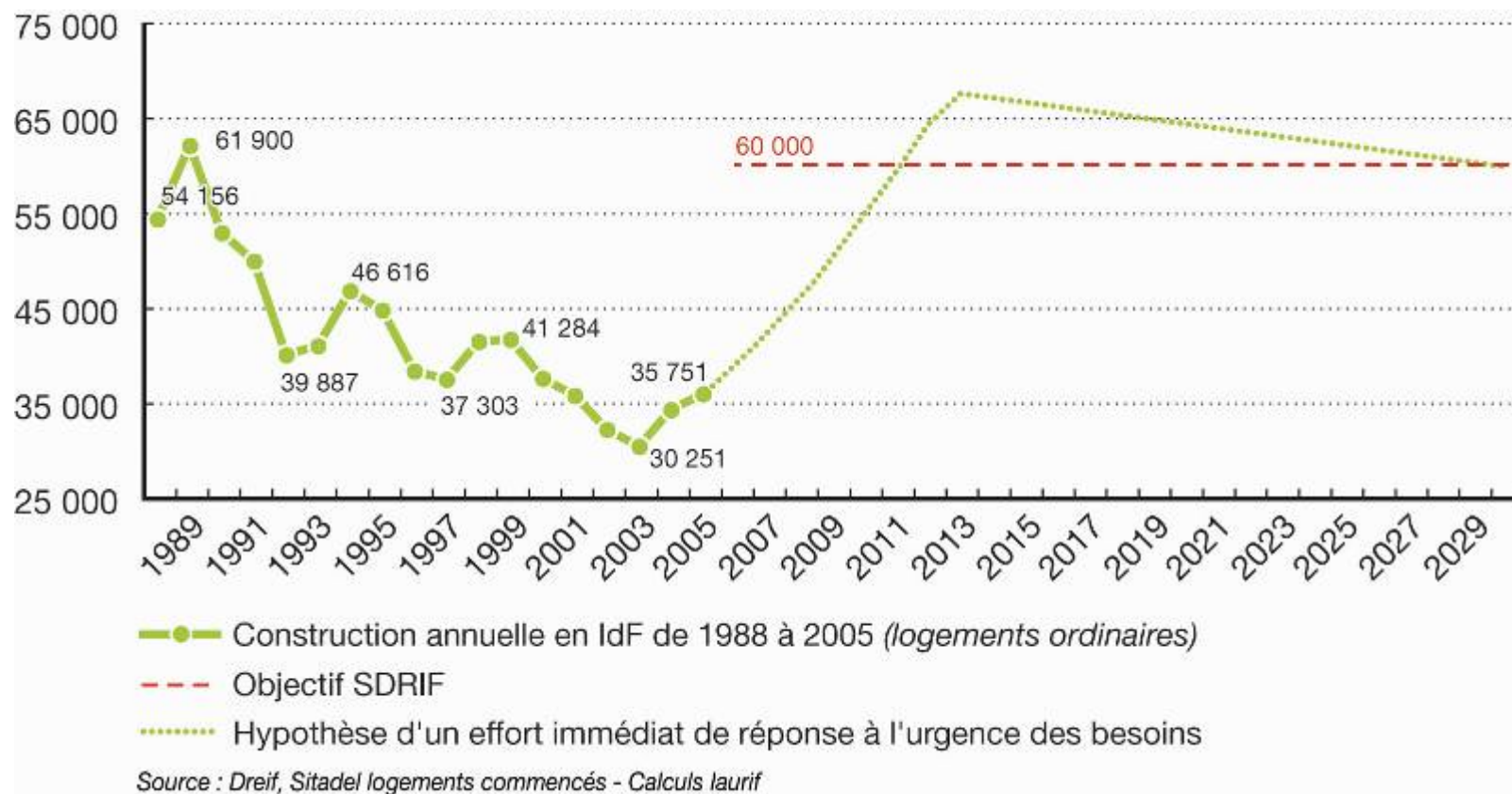
- territoire de rayonnement économique international à conforter
- territoire moteur de développement économique régional à faire monter en puissance
- réseau de pôles tertiaires à structurer

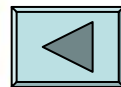
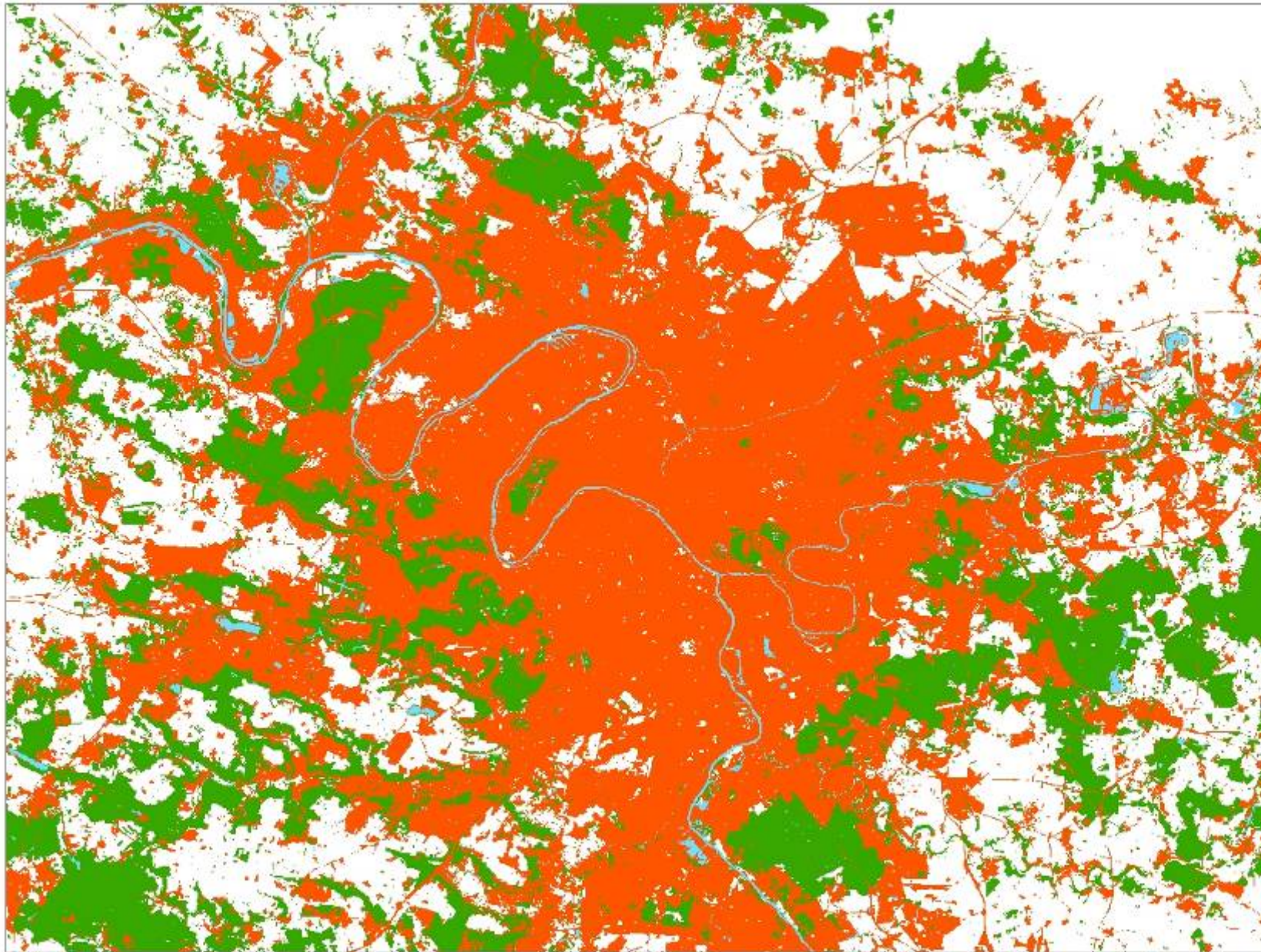
Favoriser l'émergence de nouvelles filières participant à l'excellence francilienne et contribuant à la diversité des emplois

- pôle d'excellence regroupant des activités liées à l'environnement de renom international à créer
- promouvoir l'accueil d'activités économiques en lien avec le fleuve
- plate-forme fluviale internationale à créer ou à intensifier

2 Les objectifs pour un développement durable de l'Île-de-France

Hypothèse pour atteindre rapidement l'objectif de construction de 60 000 logements par an sur la durée du SDRIF





1800

1900

1960

1990

2003

Carte stratégique : réussir une mobilisation solidaire de tous les territoires pour la relance de la construction

Articuler logements, desserte et qualité urbaine

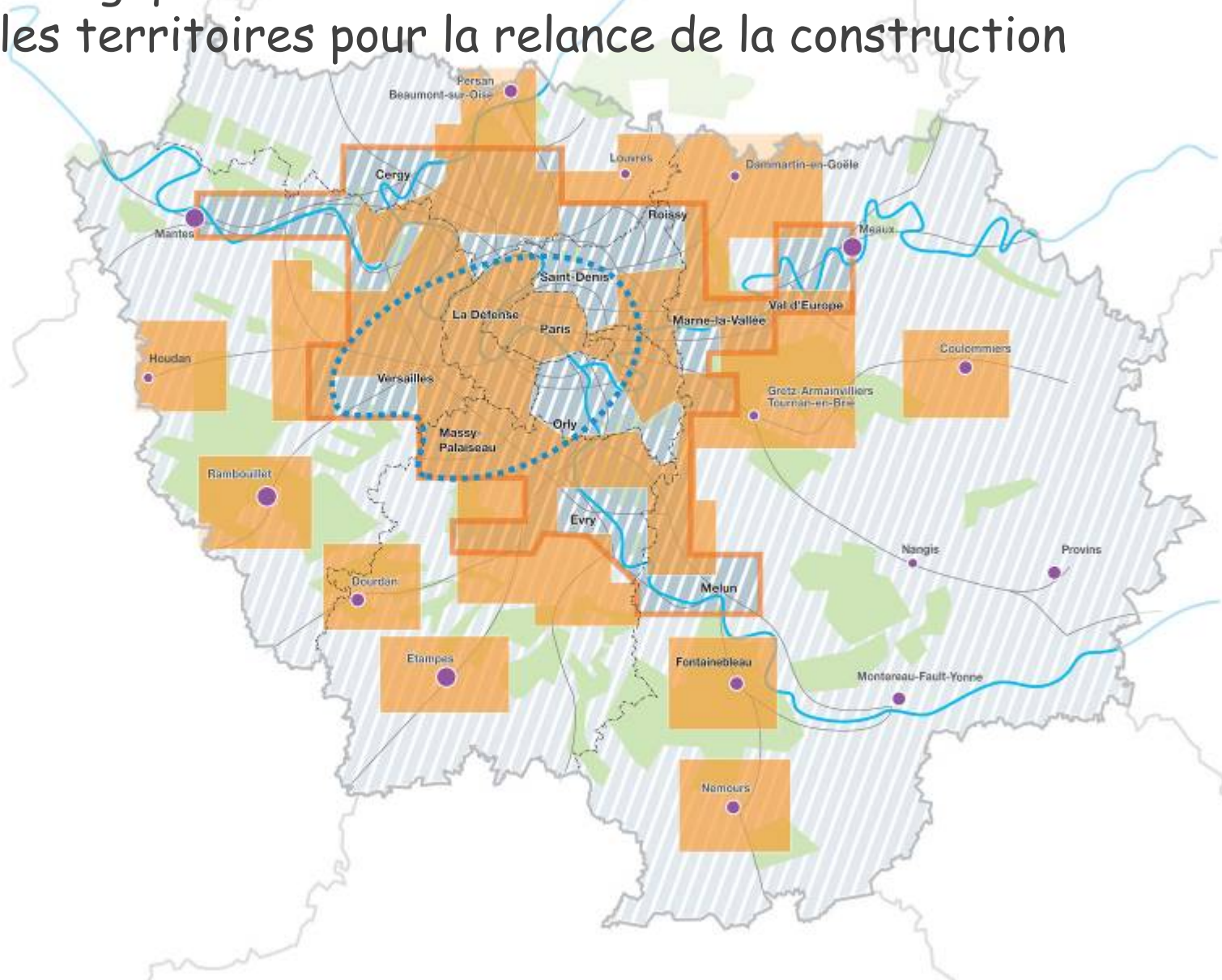
- secteur d'implantation privilégié du logement
- secteur d'implantation de logements en réponse aux besoins locaux
- en confortant les pôles

Recréer les conditions de la mobilité résidentielle

- réduire un déficit global en logement social
- diversifier le parc

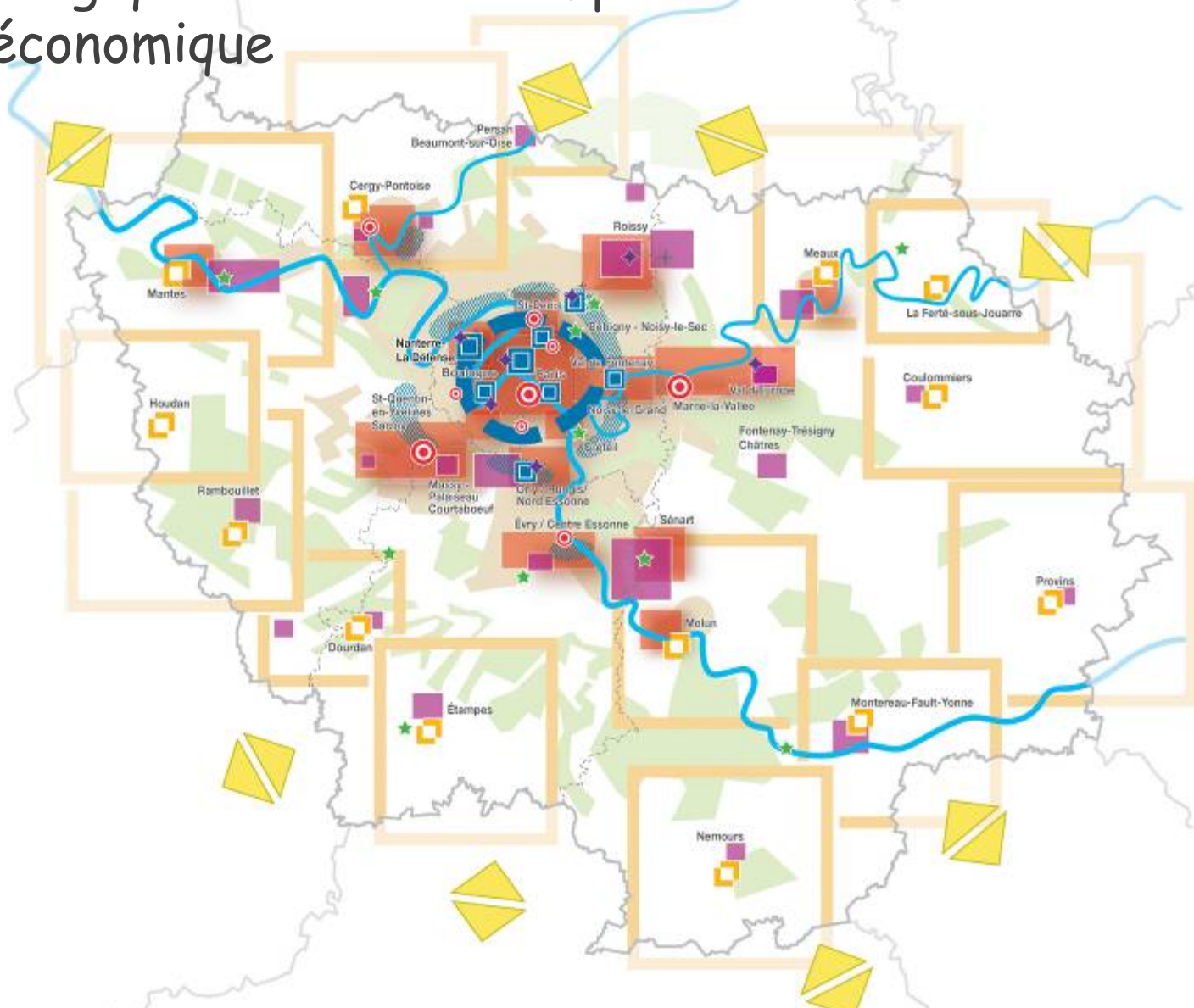
Accompagner la dynamique de bureaux par la construction de logements

- construction de bureaux conditionnée à celle des logements



Carte stratégique : accueillir l'emploi et stimuler l'activité économique

- territoire moteur de développement économique à conforter ou à faire monter en puissance
- Doter l'Ile-de-France de pôles d'affaires attractifs**
 - quartier d'affaires à conforter ou développer en pôle international majeur
 - pôle de bureaux à développer et à organiser
 - équipement de rencontres professionnelles internationales de premier rang à renforcer
- Affirmer une stratégie d'offre territoriale pour l'innovation**
 - concentration d'unités de recherche, de formation supérieure de niveau international, d'entreprises, à organiser et à accompagner
- Concevoir le développement économique à l'échelle de vastes bassins de vie**
 - bassin de vie polarisé
 - complémentarité économique avec le Bassin parisien
- Renouveler et organiser l'offre de locaux et d'espaces d'activités**
 - secteur de (re)développement prioritaire de zones d'activités économiques et plates-formes logistiques
 - réseau de parcs d'activités PME-PMI à structurer
 - éco-site d'intérêt régional à créer



Carte stratégique : développer et faciliter une mobilité raisonnée des personnes et un transport durable des biens

Réorganiser et renforcer les services ferroviaires radiaux

- haute capacité et fréquence au sein de l'agglomération
- rapidité, cadencement, confort au sein de la région
- pôle d'échange ferroviaire

Mailler les transports collectifs par des lignes structurantes de rocade

- étendre le réseau maillé de métro par des prolongements et des lignes de rocade hors Paris
- créer des liaisons structurantes de rocade

Développer les transports collectifs en site propre sur voirie

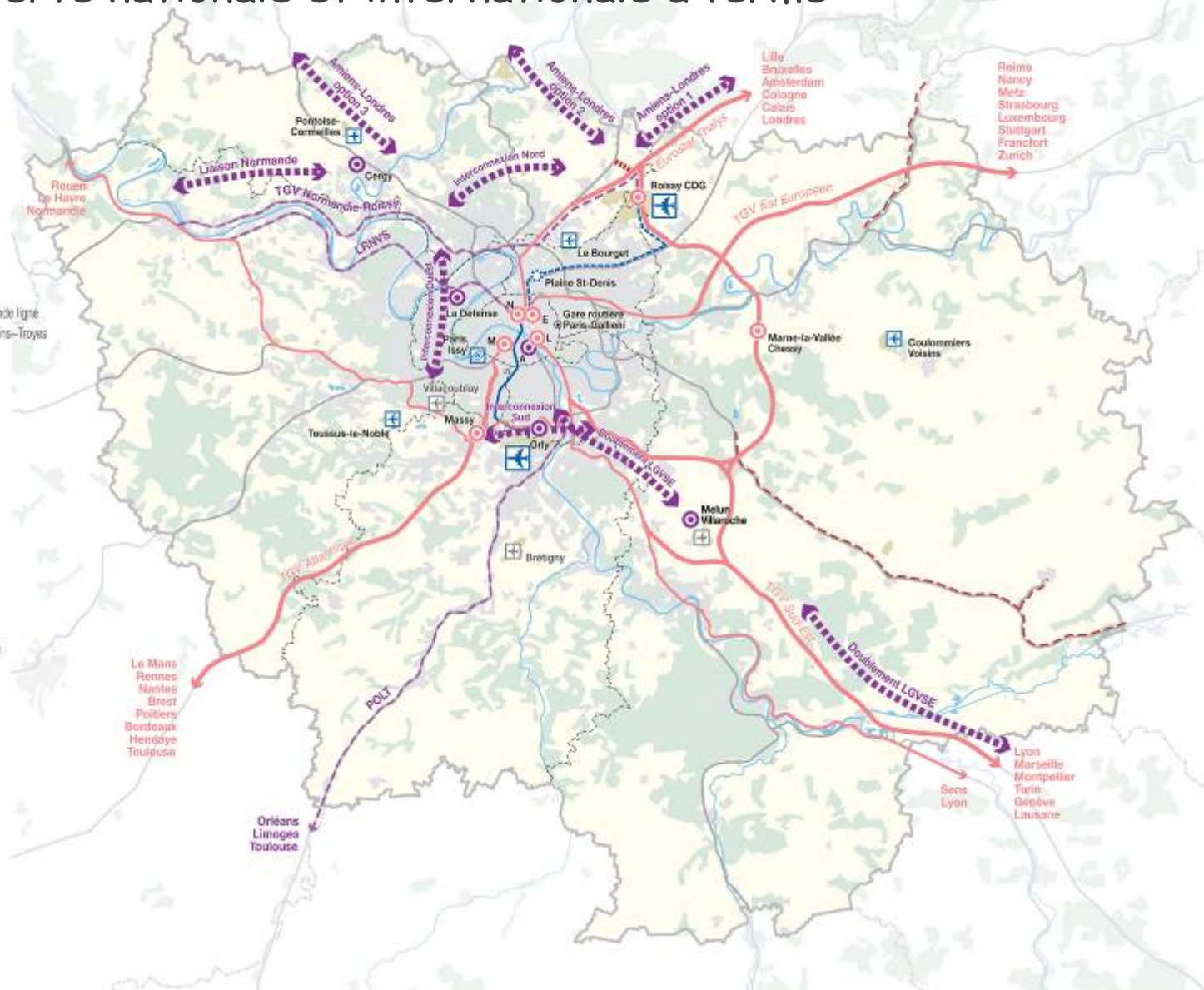
- bassin de desserte à structurer par des transports collectifs en site propre sur voirie

S'appuyer sur les polarités existantes et en devenir

- pôle urbain
- pôle urbain à l'accessibilité accrue
- pôle urbain nouveau
- conforter les bassins de déplacements hors agglomération



Desserte nationale et internationale à terme



FERROVIAIRE

- voie ferrée interrégionale et grande ligne
- - - projet électrification, Paris-Provins-Troyes et Meaux-La Ferté-Maclos
- projet liaison Creil - Roissy

Services TGV existant

- sur voie ferrée classique
- sur voie ferrée dédiée (LGV)
- gare TGV

Projet de ligne à grande vitesse (LGV)

- principe de liaison
- future gare TGV

Projet de liaison interrégionale

- - - POLT, LRWS
TGV Normandie-Roissy
liaison sur voie ferrée classique

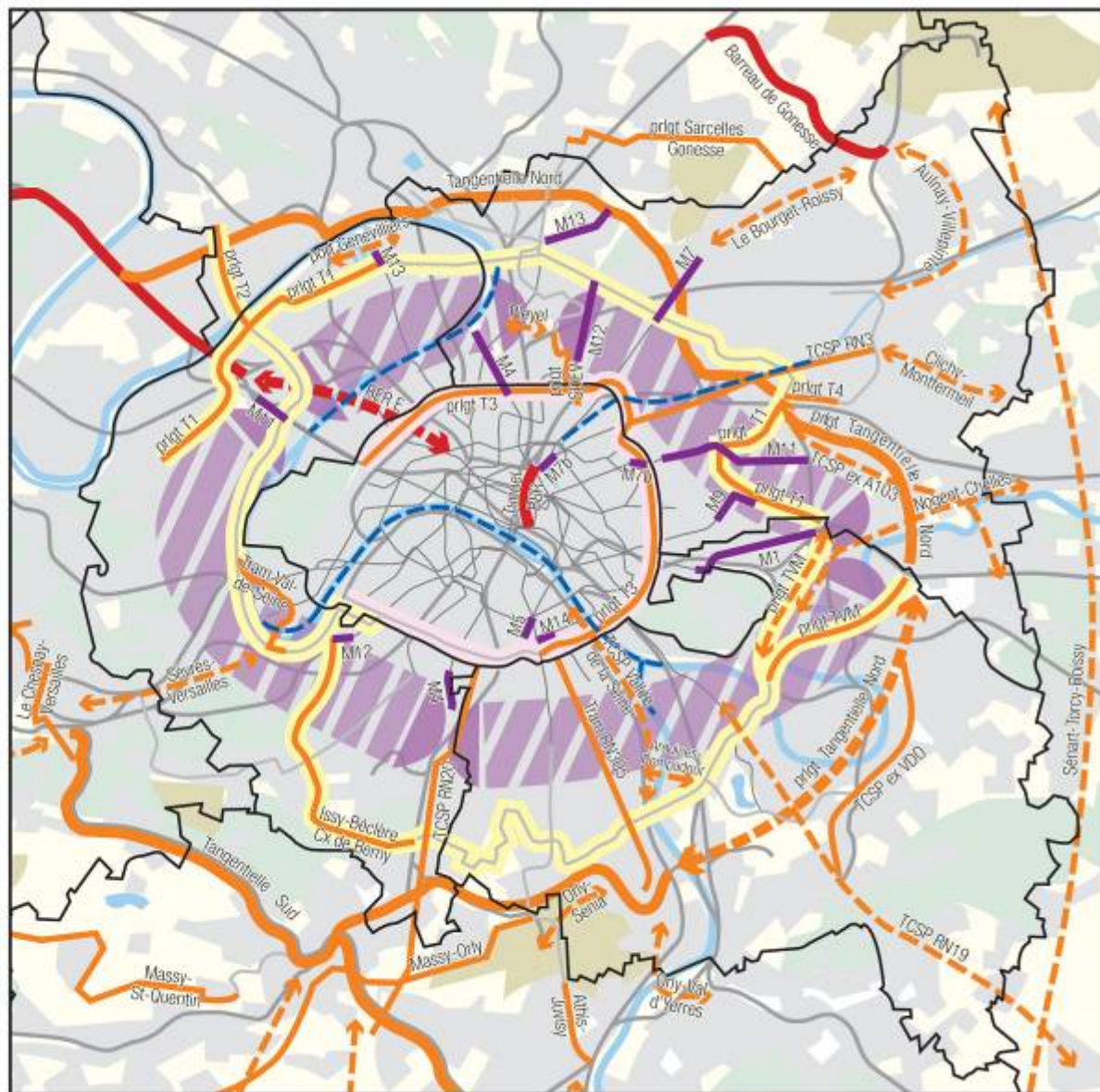
AÉROPORTUAIRE

- ✈ aéroport
- ✈ aéroport d'affaires
- ✈ hélicoptère
- ✈ autre aéroport

Liaisons vers Paris

- Only Val + PER B
- - - projet CDG express
- arrêt CDG express

Zoom transports collectifs à terme



- existant —
 - prolongement RER —
 - principe de liaison RER —
 - prolongement métro —
 - fuseau d'étude Arc Express —
 - rocade tram-train, train léger —
 - principe de liaison rocade tram-train, train léger —
 - tramway, site propre bus (TCSP) —
 - principe de liaison TCSP —
 - continuité tramway des Maréchaux —
 - continuité Grand-Tram —
 - navette fluviale —
- 0 5 km
© IAU idF 2008

Carte stratégique : garantir la cohérence du système régional des espaces ouverts

Développer et renforcer la trame verte d'agglomération, pour l'équilibre écologique et le bien-être des Franciliens

- réduire les zones de carence et pérenniser les espaces verts et boisés publics existants

Valoriser et structurer la ceinture verte, lieu d'échanges

- renforcer le réseau des entités agricoles urbaines et périurbaines
- consolider et mailler les entités boisées
- renforcer l'attractivité des bases de plein air et de loisirs

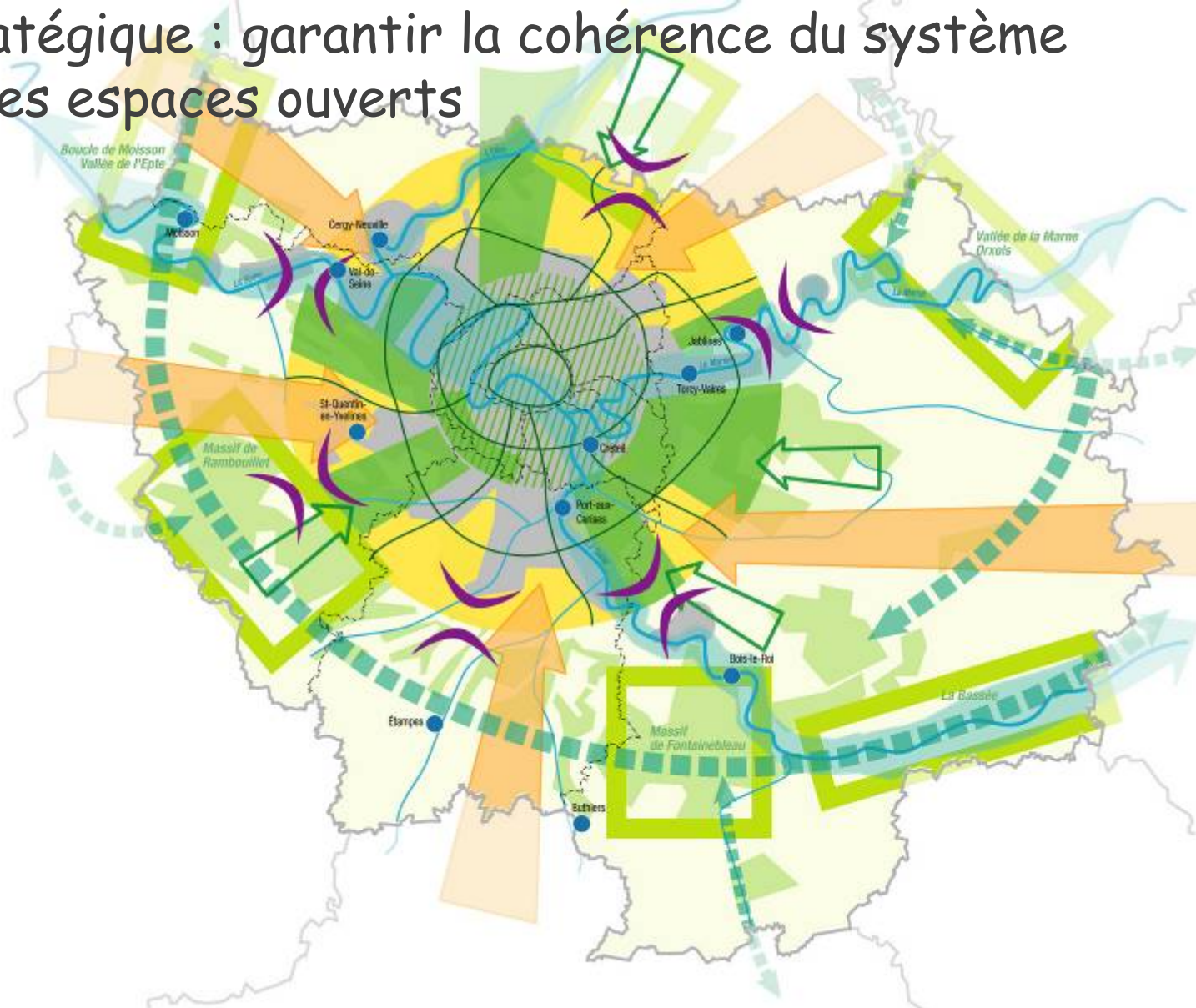
Valoriser l'espace rural, lieu de production, de patrimoine et d'identité

- protéger les massifs boisés
- maintenir et renforcer le réseau des réservoirs majeurs de biodiversité
- valoriser l'espace rural

Maintenir et restaurer les continuités et les grandes pénétrantes

- continuité des grandes vallées
- continuité des petites vallées
- pénétrante agricole
- pénétrante boisée
- continuité écologique majeure
- préservation des discontinuités au sein des principaux axes urbains en limite de la ceinture verte
- réseau des liaisons vertes

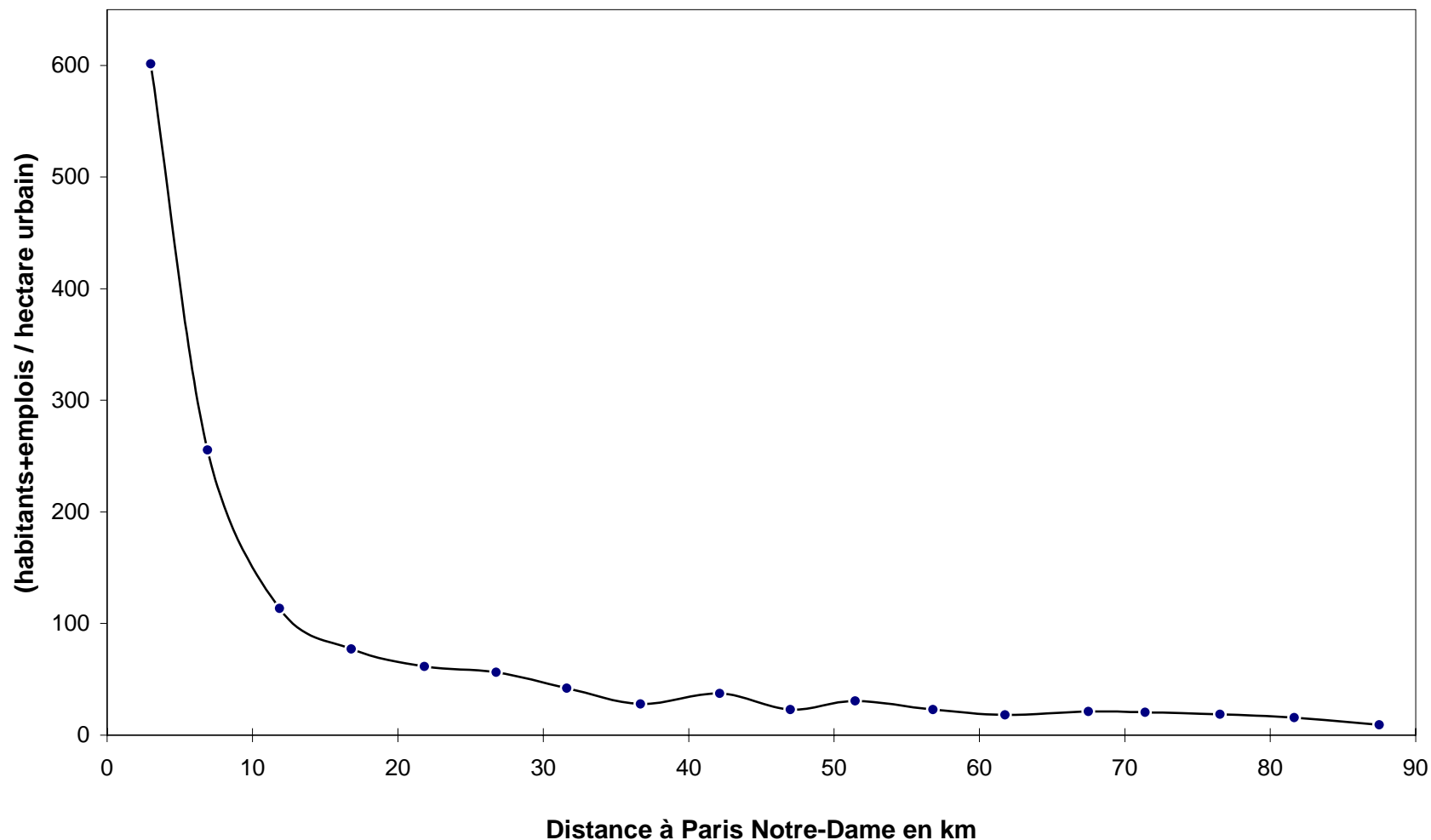
0 10 km
Source : Iaurif
© Iaurif 2007



3 Les orientations fondamentales pour l'aménagement de l'Île-de-France

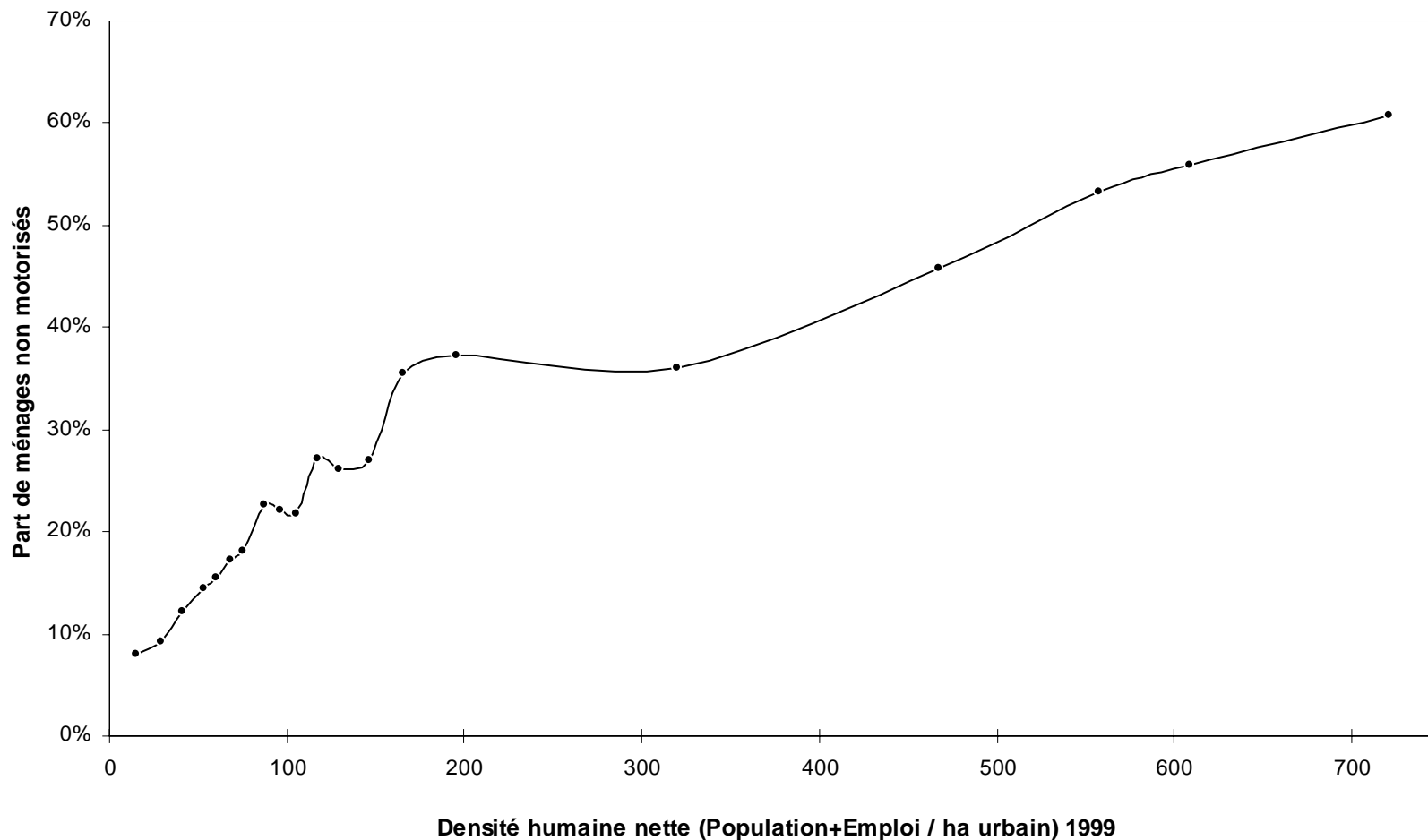
Un fort gradient de densités

DENSITE HUMAINE NETTE SELON LA DISTANCE A PARIS NOTRE-DAME
Situation en 1999



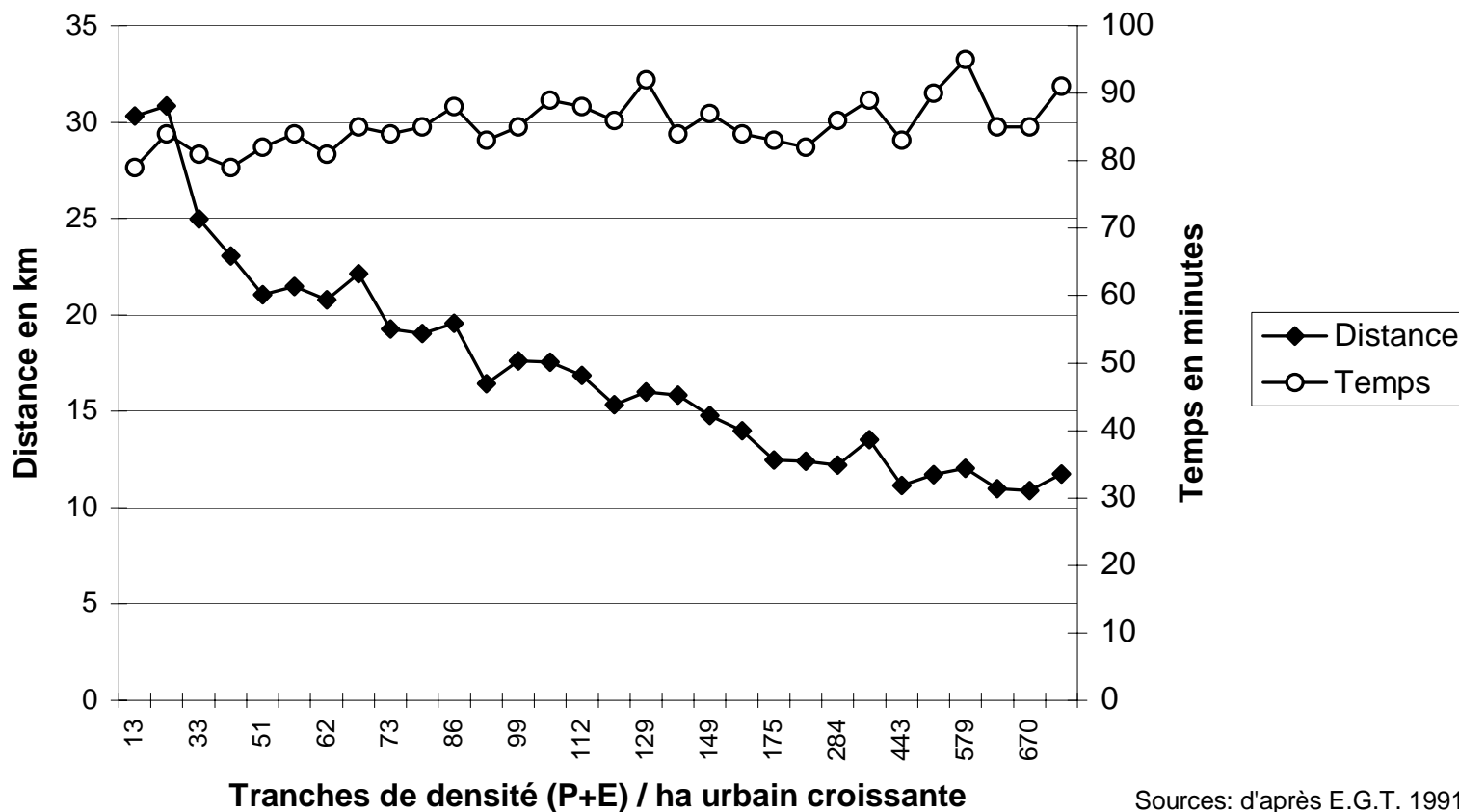
Densité et non-motorisation

PART DE MENAGES NON MOTORISES SELON LA DENSITE HUMAINE NETTE
en Ile-de-France en 1999



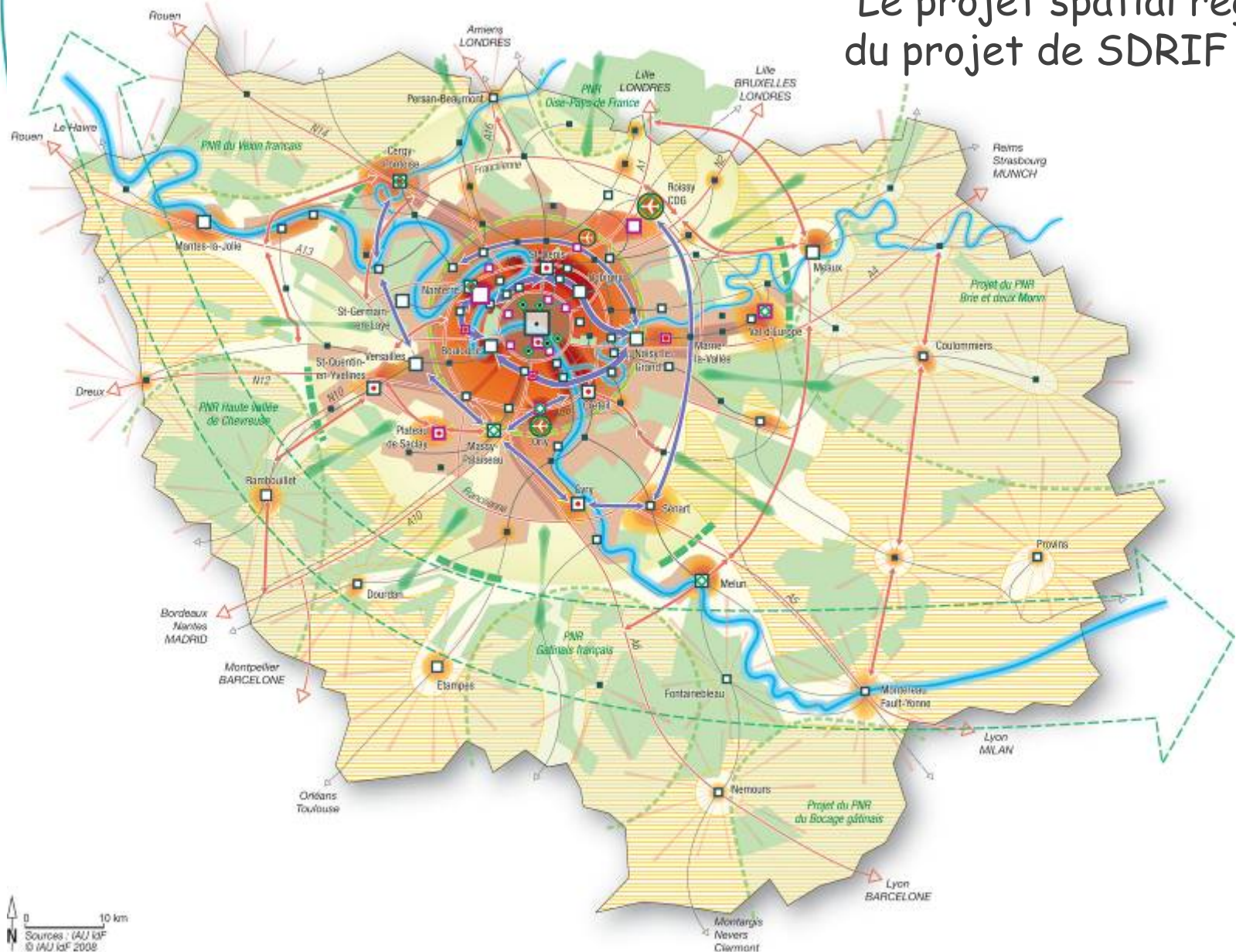
La mobilité varie selon la densité

DISTANCE ET TEMPS DE DEPLACEMENT PAR INDIVIDU ET PAR JOUR
Selon la densité humaine nette de résidence, en Ile-de-France



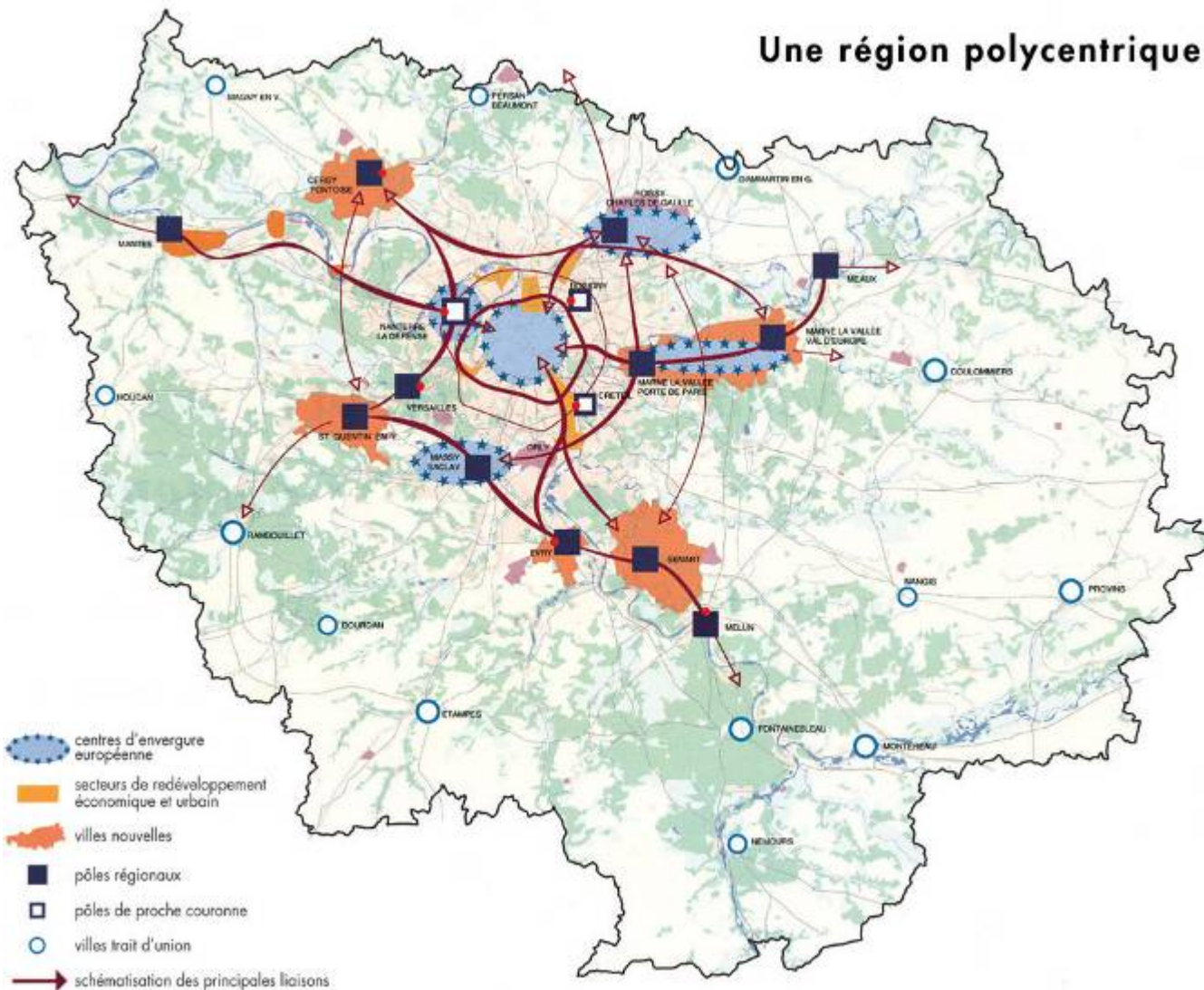
Sources: d'après E.G.T. 1991.
D.R.E.I.F. et Dense Cité

Le projet spatial régional du projet de SDRIF 2008

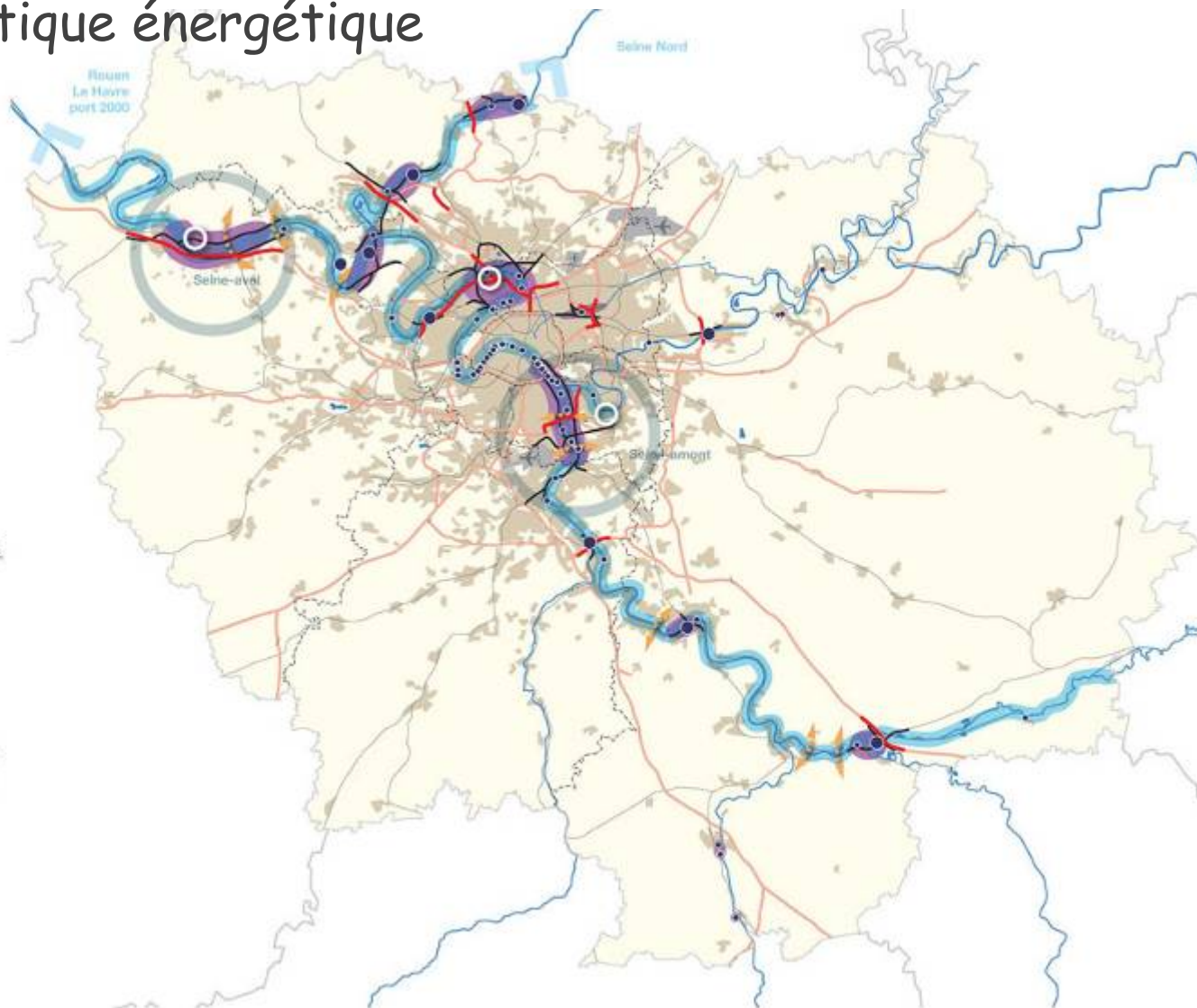


Parti d'aménagement du SDRIF 1994 (pour mémoire)

Une région polycentrique



Associer le fleuve au développement économique et à la politique énergétique



**Promouvoir et valoriser les sites
d'activités majeurs riverains**

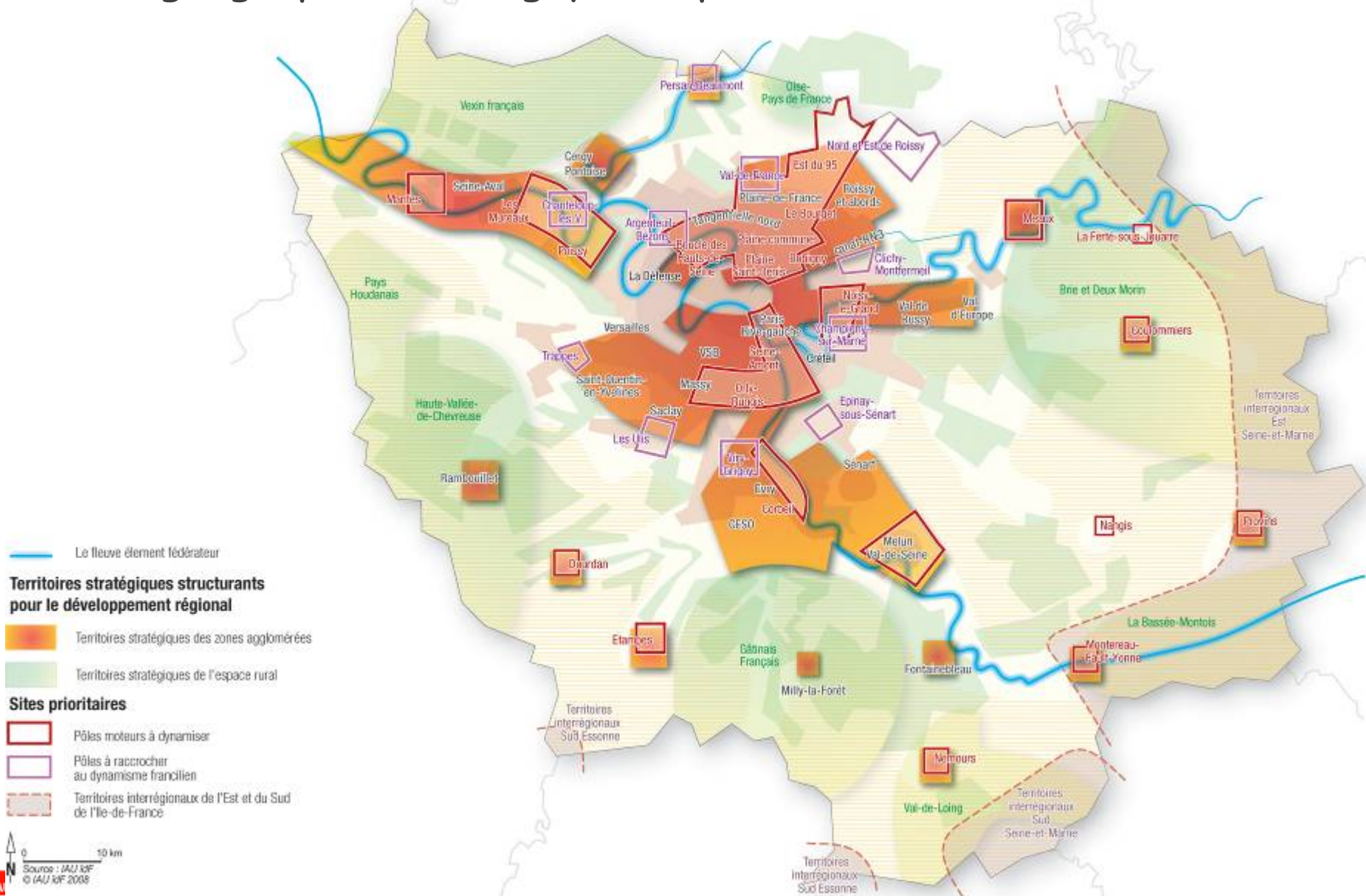
- maintenir les espaces d'activités associées au fleuve, favoriser leur insertion et permettre leur évolution (approvisionnement énergétique, transfert de matériaux et déchets...)
- site d'opérations d'intérêt régional en Seine aval et Seine amont

Encourager le transport par voie d'eau

- s'inscrire dans le grand réseau navigable européen "canal Seine Nord Europe", le "Havre Port 2000"
- s'appuyer sur l'intermodalité "eau-fer-route" :
 - plateformes multimodales majeures (à conforter)
 - autres plateformes multimodales (à conforter ou à créer)
 - ports en milieu urbain (à conforter ou à créer)
- nouveaux franchissements sur le fleuve liés aux projets de réseaux routiers

0 10 km
N
Source : Iaurif
© Iaurif 2007

La géographie stratégique et prioritaire





**Projet de Schéma Directeur
de la Région d'Ile-de-France (février 2007)**

**Carte de destination générale
des différentes parties du territoire**

Cette carte, expliquant le contenu géographique des orientations du schéma directeur, est faite l'objet d'une application combinée avec le rapport.

Vocation Urbaine

- Espace urbain à optimiser
- Secteur de densification prioritaire
- Secteur d'urbanisation performante
- Secteur d'urbanisation conditionnelle
- Plan de continuité à confort
sans agglomération performante
- Front urbain d'habitat régional

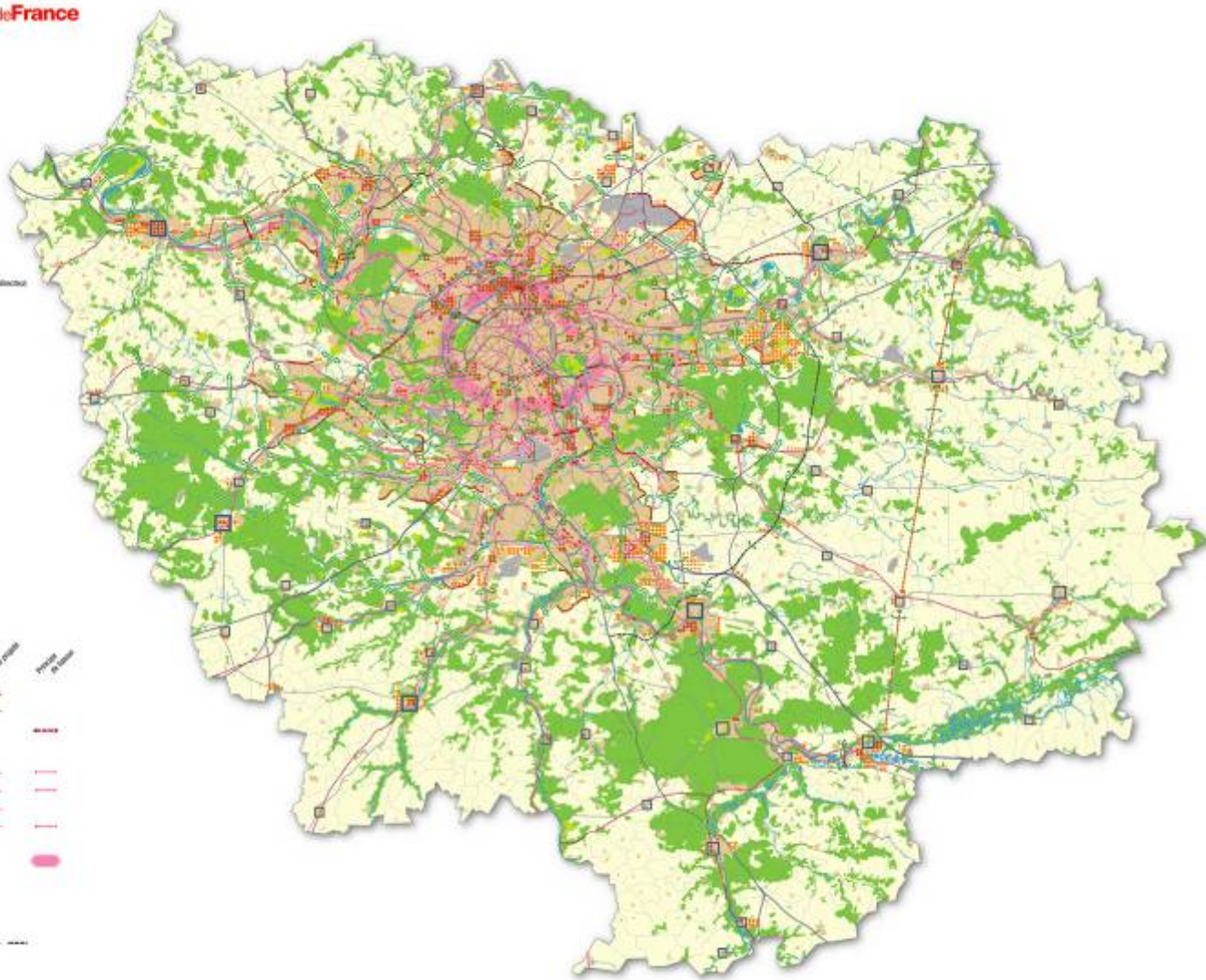
Vocation Naturelle

- Espace agricole
- Espace boisé ou naturel
- Espace de loisirs
- Espace vert à créer
ou espace naturel à ouvrir au public
- Espace en eau
- Continuité écologique
ou structure d'urbanisation à maintenir
- Continuité agricole ou espace vert
à créer ou à renforcer

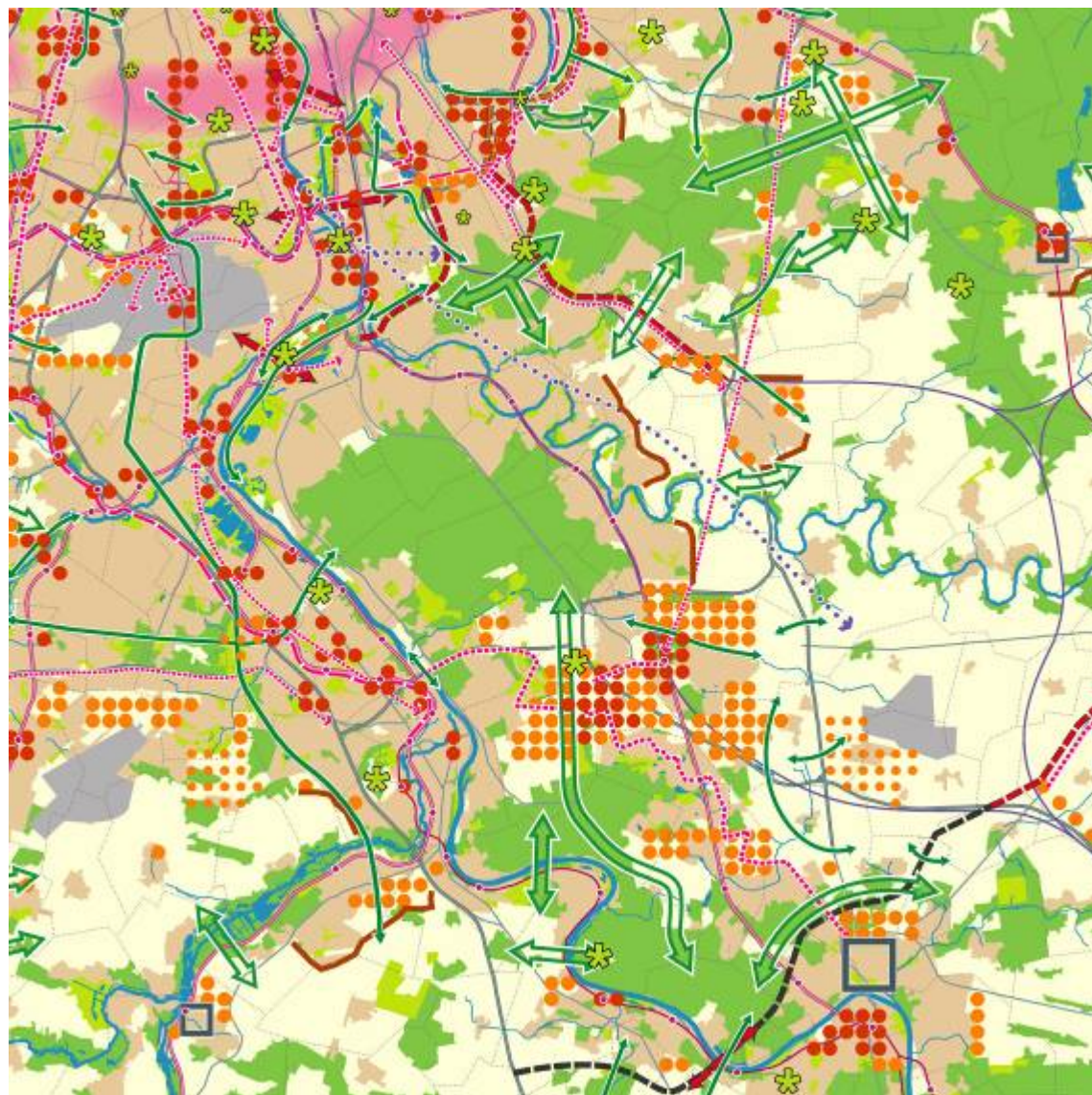
Réseaux

- Réseaux routiers**
 - autoroute et voie rapide
 - route européenne
 - route à sens de circulation principal
 - route communale
 - voies de desserte
- Transport en commun (dont automobile)**
 - transport en commun
en site propre sur voie
 - tram - métro et train léger
 - métro
 - réseau ferroviaire régional
 - TGV
 - Anc. Express (niveau d'étude)
- Bâtiment - aérodrome**
- Limite de commune**

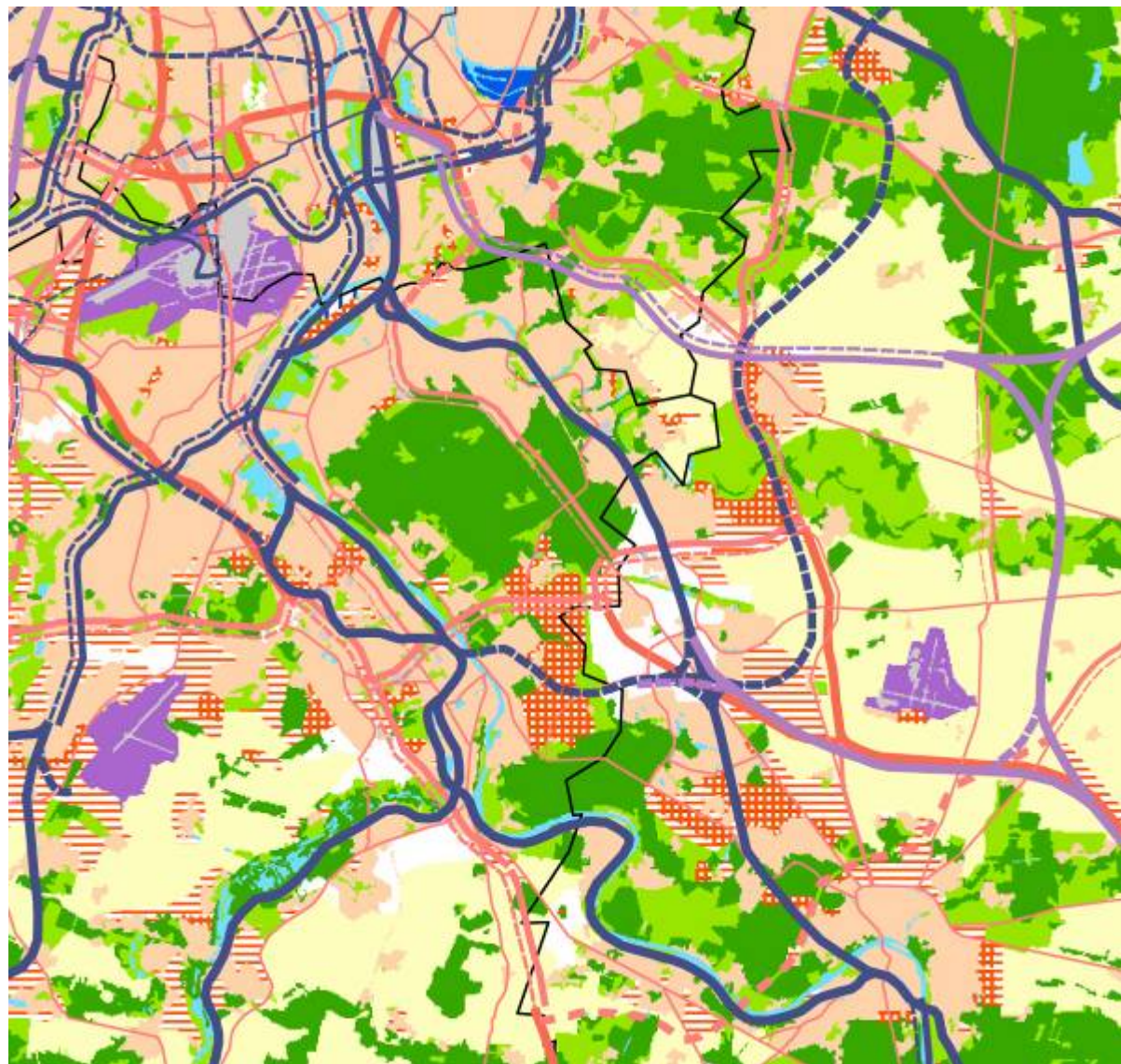
Projet de construction de lignes de tramway à sens de circulation principal ou de tramway à sens de circulation principal ou de tramway à sens de circulation principal ou de tramway à sens de circulation principal



Projet de SDRIF
2008
extrait



SDRIF 1994
extrait

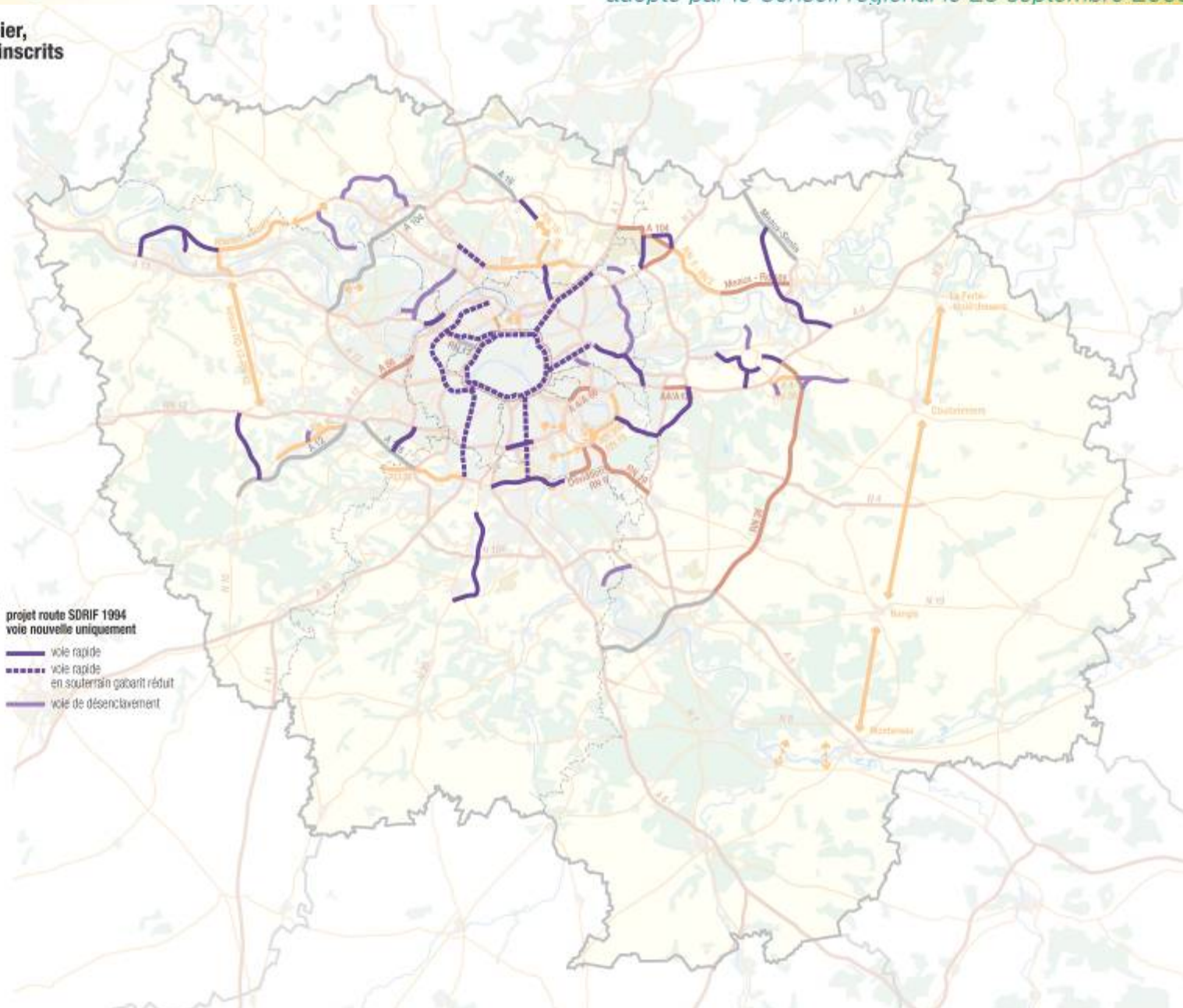


Extension du réseau routier, comparaison des tracés inscrits au SDRIF de 1994 et au projet de SDRIF 2007

- existant**
- autoroute et voie rapide
 - réseau secondaire
- projet**
- projet d'infrastructure dont la maîtrise d'ouvrage relève de l'Etat, ne recevant pas l'adhésion de la Région
 - autoroute et voie rapide du réseau structurant sous maîtrise d'ouvrage d'Etat
 - autre voie du réseau intermédiaire, hors maîtrise d'ouvrage d'Etat, géométrie de voirie à définir
 - autre voie du réseau intermédiaire, hors maîtrise d'ouvrage d'Etat, principe de liaison à définir
 - franchissement de coupures (grande emprise ferrée et fluviale)
 - itinéraire recomposé

projet route SDRIF 1994 voie nouvelle uniquement

- voie rapide
- voie rapide en souterrain gabarit réduit
- voie de désenclavement



Zones urbanisables et partiellement urbanisables du SDRIF de 1994, non retenues dans le projet SDRIF 2007



CARTE DE TRAVAIL
du 04/05/2007
NON DIFFUSABLE

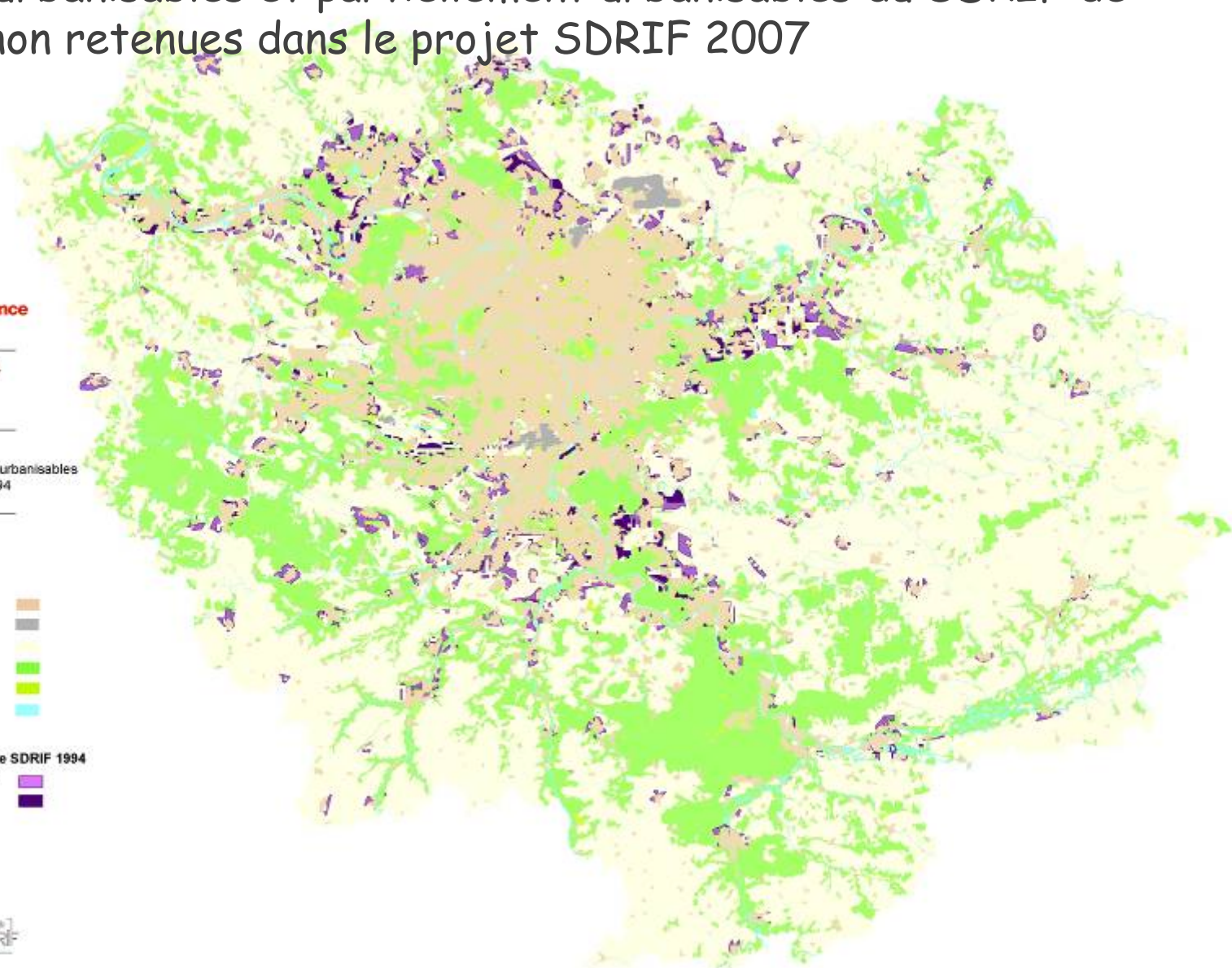
Version SIG
Projet SDRIF avec zones urbanisables
supprimées du SDRIF 1994

Destination des sols

- Espace urbanisé
- Espace aéroportuaire
- Espace agricole
- Espace boisé ou naturel
- Espace de loisirs
- Espace en eau

Zone urbanisable dans le SDRIF 1994

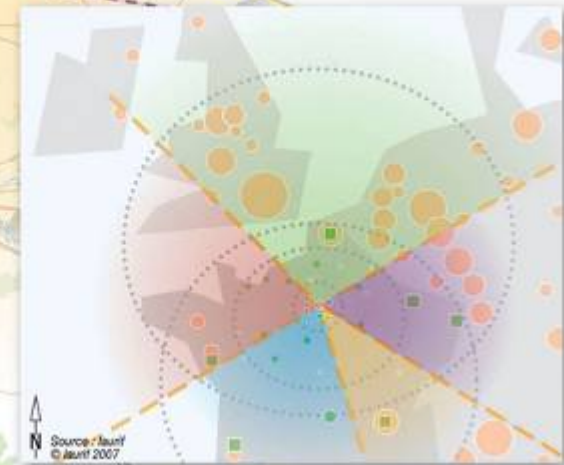
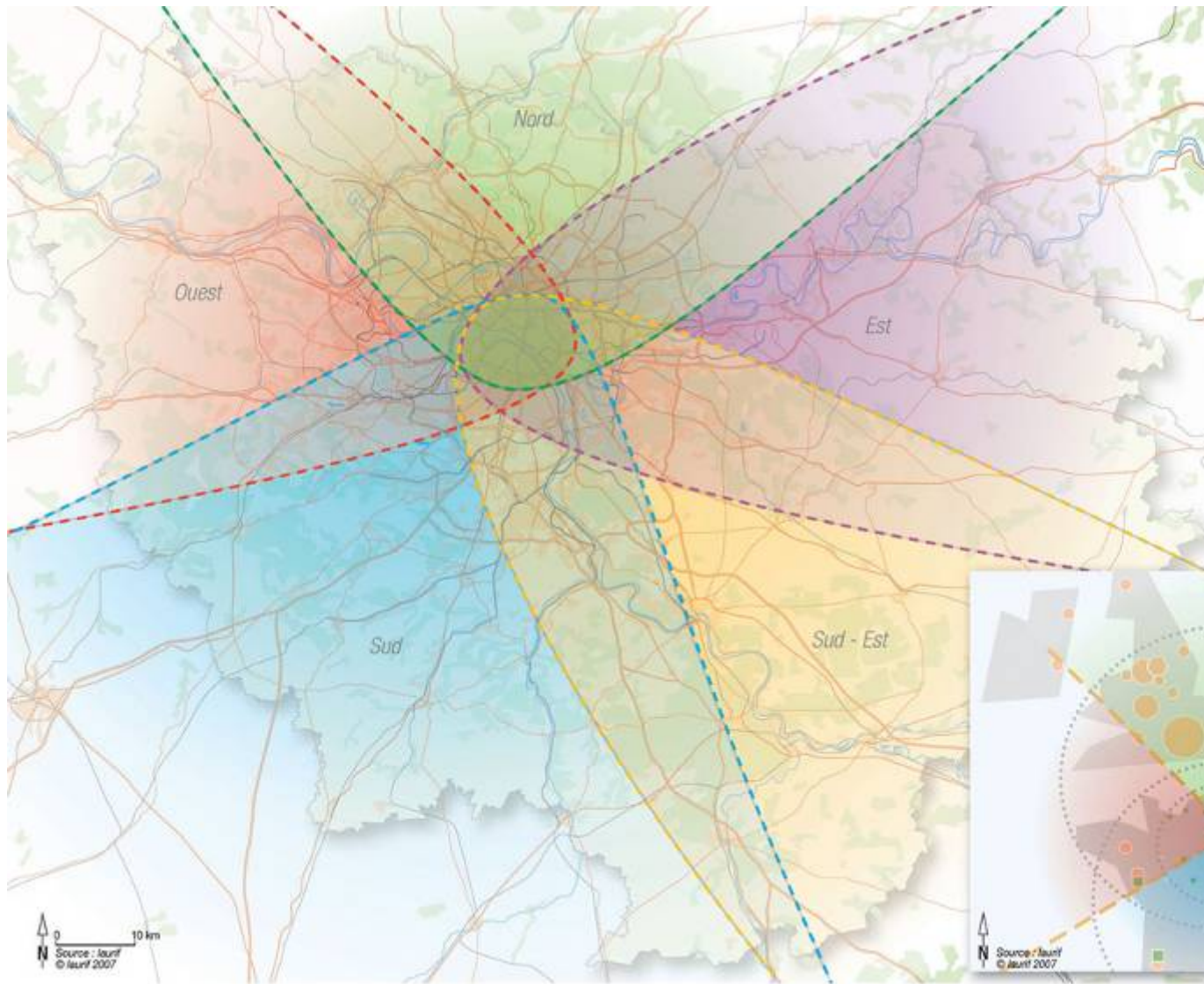
- Zone partiellement urbanisable
- Zone totalement urbanisable



4

La mise en œuvre du projet

L'approche par faisceaux



Les politiques partenariales de mise en œuvre (1)

- Ancrer le partenariat Région, Etat et collectivités
 - conférence territoriale régionale
 - mise en œuvre partagée des opérations d'intérêt national

- Mobiliser les politiques sectorielles région et Etat : contractualisation territoriale

- Mettre la question foncière au cœur des politiques d'aménagement et de transport

- Assurer l'appropriation du SDRIF

5

Le suivi et l'évaluation :
une maîtrise de la mise en œuvre
du projet

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



Projet
Arrêté par délibération
du Conseil régional
le 15 février 2007

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

**Schéma directeur
de la région Île-de-France**



la Région

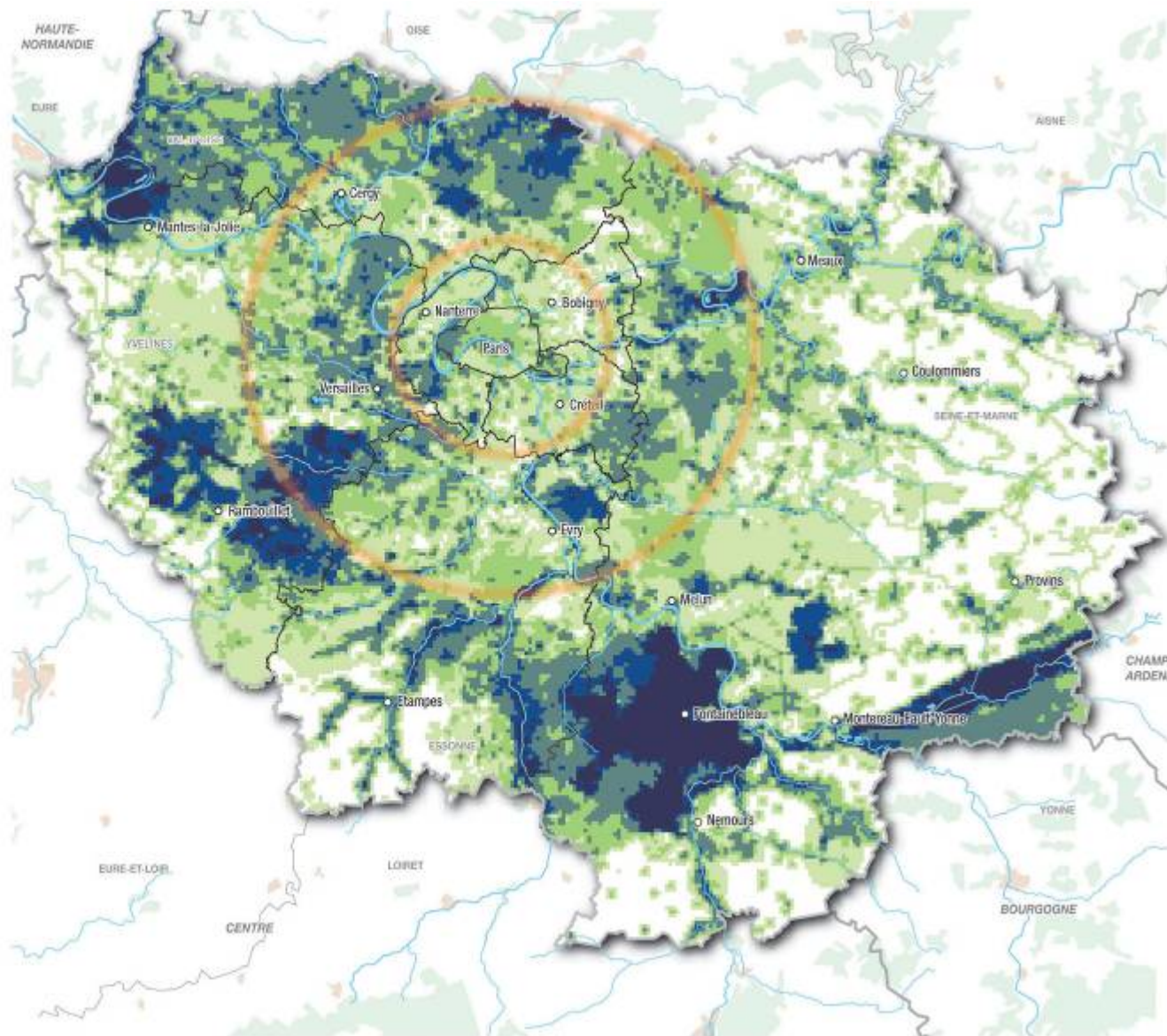


Valeur
« patrimoniale »
de l'environnement

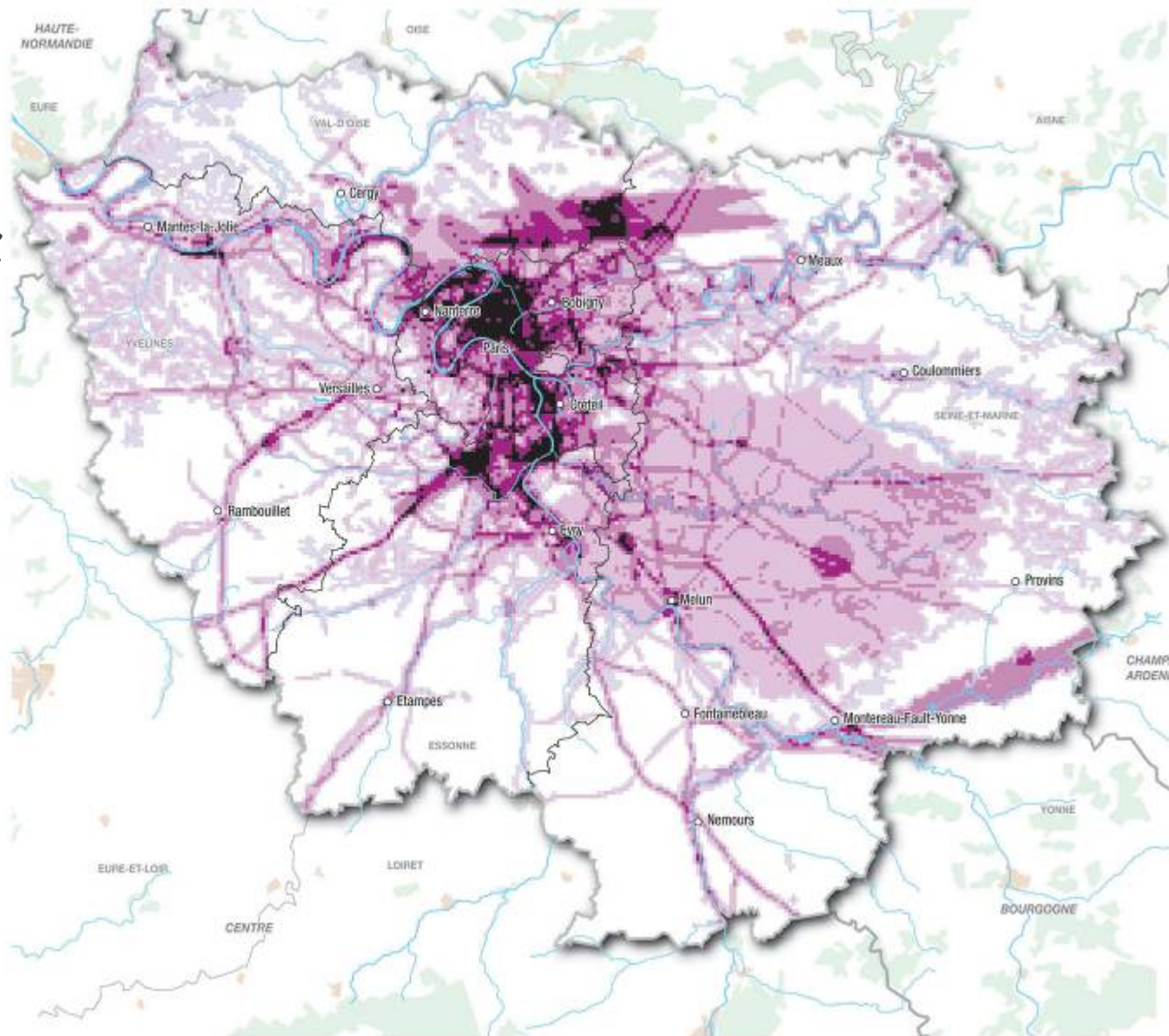
Valeur patrimoniale



 Ceinture verte



Intensité des problèmes environnementaux





Le référentiel territorial
du projet de SDRIF

(facultatif)

Identification - Inscription - Aide

Login :

Mot de passe :

Valider



Accueil

Le référentiel territorial du projet de SDRIF

www.iledefrance.fr/referentiel-territorial-sdrif

Schéma dir
de la région



édéfini parmi
nalités, parcs
al de la Haute
ir son propre
nis et/ou des
territoire et le

- ♦ l'onglet **Atlas**, qui permet de visualiser rapidement une partie ou la totalité des cartes du nouveau document ; si l'on a préalablement choisi ou défini un territoire dans l'onglet Territoire, le périmètre de ce territoire apparaîtra sur chaque carte de l'Atlas, que l'on pourra dès lors enregistrer au format .pdf, imprimer, envoyer par courriel,...

A ces trois premiers onglets s'ajouteront progressivement de **nouveaux onglets**, toujours destinés à faciliter l'appropriation et la mise en œuvre du nouveau SDRIF. Un courriel préviendra les utilisateurs inscrits de ces évolutions.

Avertissement :

Le Référentiel territorial du SDRIF ne doit pas dispenser ses utilisateurs d'une lecture complète et approfondie du projet de SDRIF, d'autant que jusqu'à l'arrêt du Conseil d'Etat qui rendra opposable le nouveau SDRIF, c'est le SDRIF de 1994 qui s'applique. Le Référentiel territorial du SDRIF doit faire l'objet d'une utilisation réfléchie, replaçant les éléments qu'il propose dans le cadre plus large de la connaissance sensible que les utilisateurs ont des territoires.

J'ai lu la présentation

Continuer

Pour accompagner l'ensemble des acteurs franciliens (élus, associations, habitants, professionnels) dans la mise en œuvre du futur SDRIF, le Référentiel territorial du SDRIF élaboré par l'IAU île-de-France en propose une déclinaison territoriale.

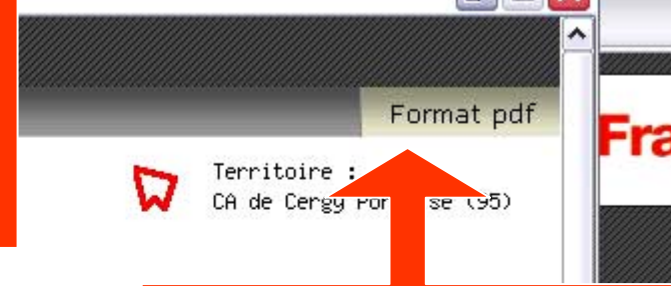
Il apporte à chacun, à l'échelle de son territoire, les **principaux éléments de constats, d'objectifs et d'orientations du SDRIF**, dans le même esprit de transparence, de pédagogie et de débat que celui qui a présidé à la révision du document :

- ♦ **transparence** : le Référentiel territorial du SDRIF apporte la même information à tous les acteurs concernés ;
- ♦ **pédagogie** : il illustre, par la déclinaison territoriale, les principales notions du SDRIF (équilibre habitat/emploi, compacité, ...) en même temps qu'il donne à voir les traits de construction territoriaux de l'édifice régional ;
- ♦ **débat** : il accompagne la discussion entre le niveau régional et le niveau territorial autour de la mise en œuvre du SDRIF, dans ses dispositions normatives ("orientations" du SDRIF) comme dans aspects plus indicatifs voire simplement descriptifs.



es entités géographiques (Carte
divante dans le SDRIF

**On feuillette les
cartes de la partie
sélectionnée**



**On peut
enregistrer
en .pdf la carte
ainsi enrichie**

**Le territoire
sélectionné apparaît
en surimpression**



Le référentiel territorial du projet de SDRIF

www.iledefrance.fr/referentiel-territorial-sdrif

- parc naturel régional
- ceur d'agglomération (118 communes)
- agglomération centrale (278 communes)
- autres agglomérations (211 communes)
- espace rural (674 communes)



Révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France

Comprendre les enjeux

Revivre les débats

Découvrir le Projet

Rechercher



Accueil du site

Actualités

Enquête publique :
pourquoi, pour qui,
comment ?

Liens utiles

Consulter le projet du
SDRIF arrêté

Glossaire

Et maintenant ?

Edito



L'ambition du Schéma directeur, construire ensemble la métropole de demain

En 2004, l'assemblée régionale a choisi de réviser le Schéma directeur de la région, le SDRIF. Indissociable de l'histoire de la région parisienne (création des villes nouvelles, du réseau RER, de La Défense, de la ceinture verte, etc.), cet outil est capital pour l'Ile de France de demain.

Comprendre les enjeux

L'émergence de nouveaux défis et l'évolution du contexte institutionnel de l'aménagement et de l'urbanisme a motivé la décision du Conseil régional de réviser le SDRIF.

Revivre les débats

Un processus d'élaboration collective bien au-delà de la contrainte réglementaire.

Découvrir le Projet

Le 15 février 2007, le projet de Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) a été arrêté par délibération du Conseil

www.sdrif.com



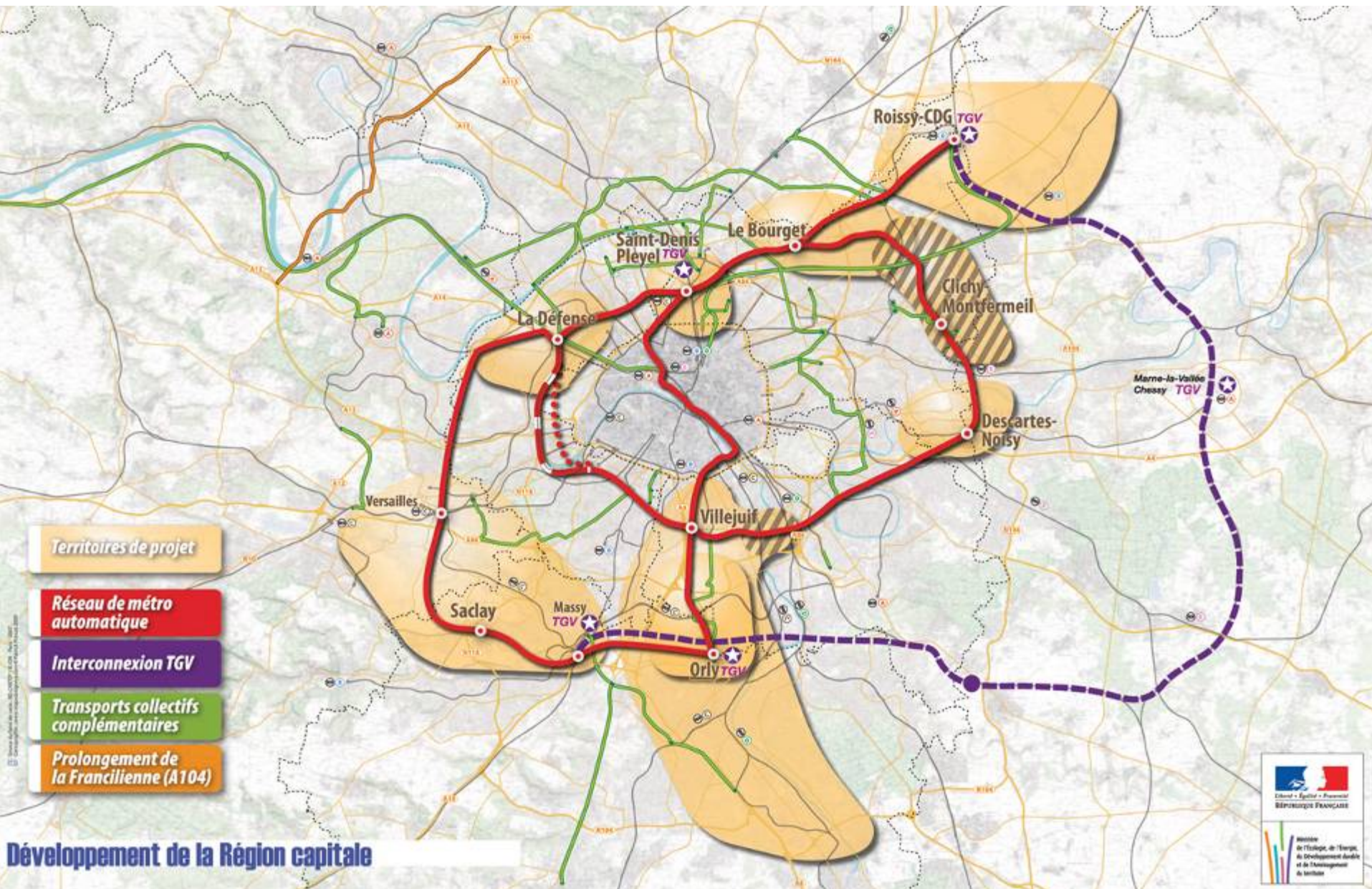
Le projet de l'Etat

Des ambitions présentées par le Chef de l'Etat le 29 avril 2009

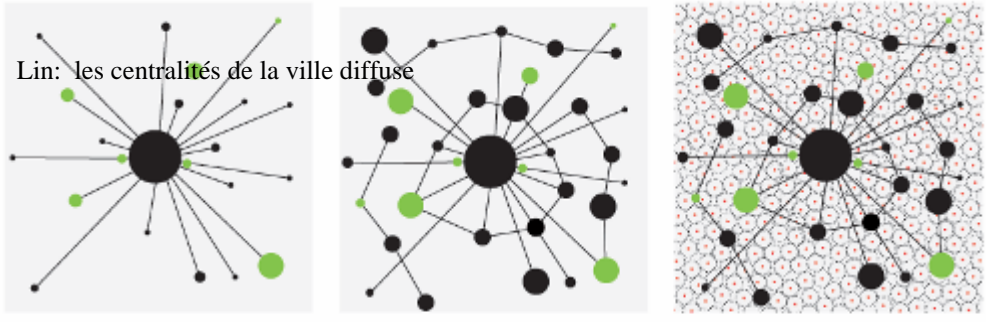
- Huit territoires de projet
- 70 000 logements/an
- Densification et arrêt des extensions urbaines
- Atelier international
- Simplifier le droit de l'urbanisme
- Projet transports, dont un « grand 8 » de 130 km
-



Projet du Secrétariat d'Etat au développement de la Région Capitale

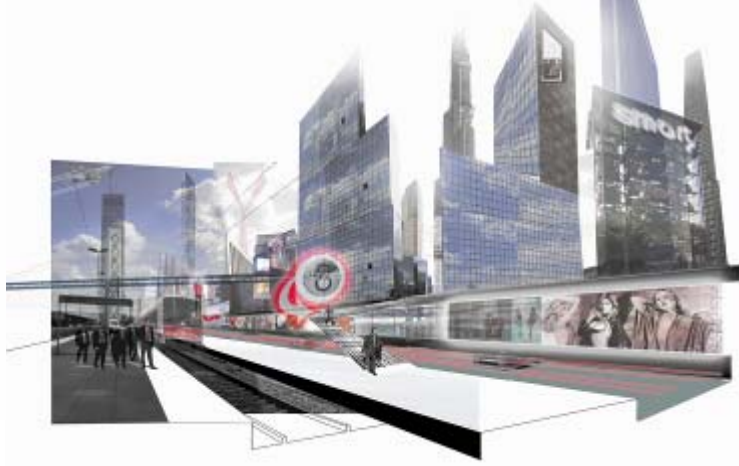


Lin: les centralités de la ville diffuse



Mobilité produite

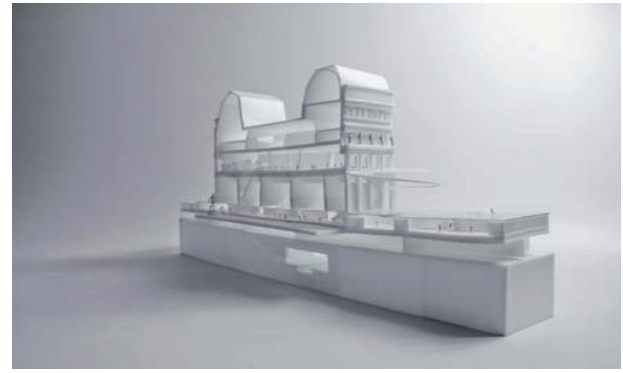
- Centralités urbaines
- Centralités vertes
- Ville diffuse
- Intensifications



Descartes: La Défense à Fontenay



AUC: Cluster hybride,



AUC: très très grand Louvre TTGL



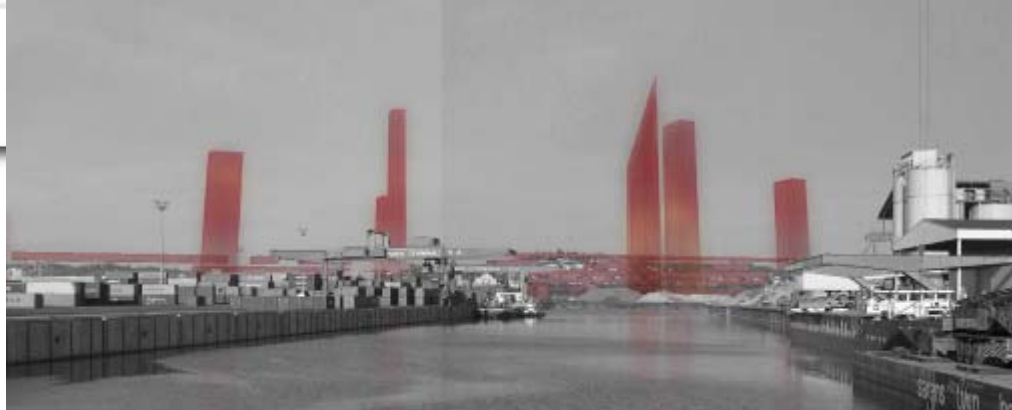
Portzamparc: gare Europe, cité d'affaires et annulaire



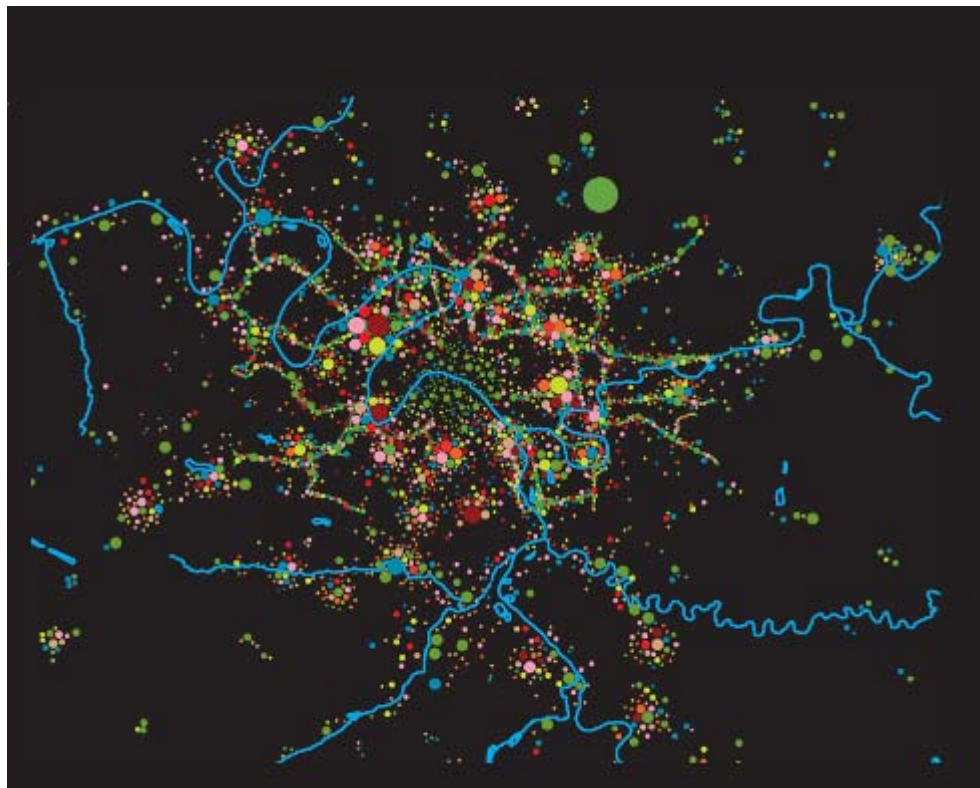
Lin: atelier de stimulation associative, Sarcelles



Descartes: RN7 à Evry



Nouvel: hauts lieux, port Gennevilliers



Rogers: les 1001 projets



Lin: Sarcelles, nouvelles typologie, nouveau parcellaire

10 équipes pour la consultation
du Grand Pari(s)

Le débat sur l'aménagement de
la métropole francilienne n'est
pas terminé...



© Service photo Elyse - D.Noiset



Merci de votre attention.

Pour plus d'informations:

vincent.fouchier@iau-idf.fr

et

www.iau-idf.fr

www.sdrif.com